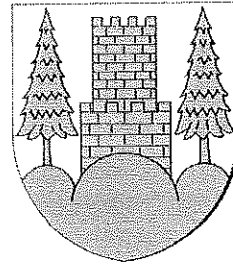


Commune de **WASSERBOURG**



Plan Local d'Urbanisme

approuvé

I. Rapport de présentation

P.L.U. approuvé par Délibération
du Conseil Municipal du
29 septembre 2004



Le Maire

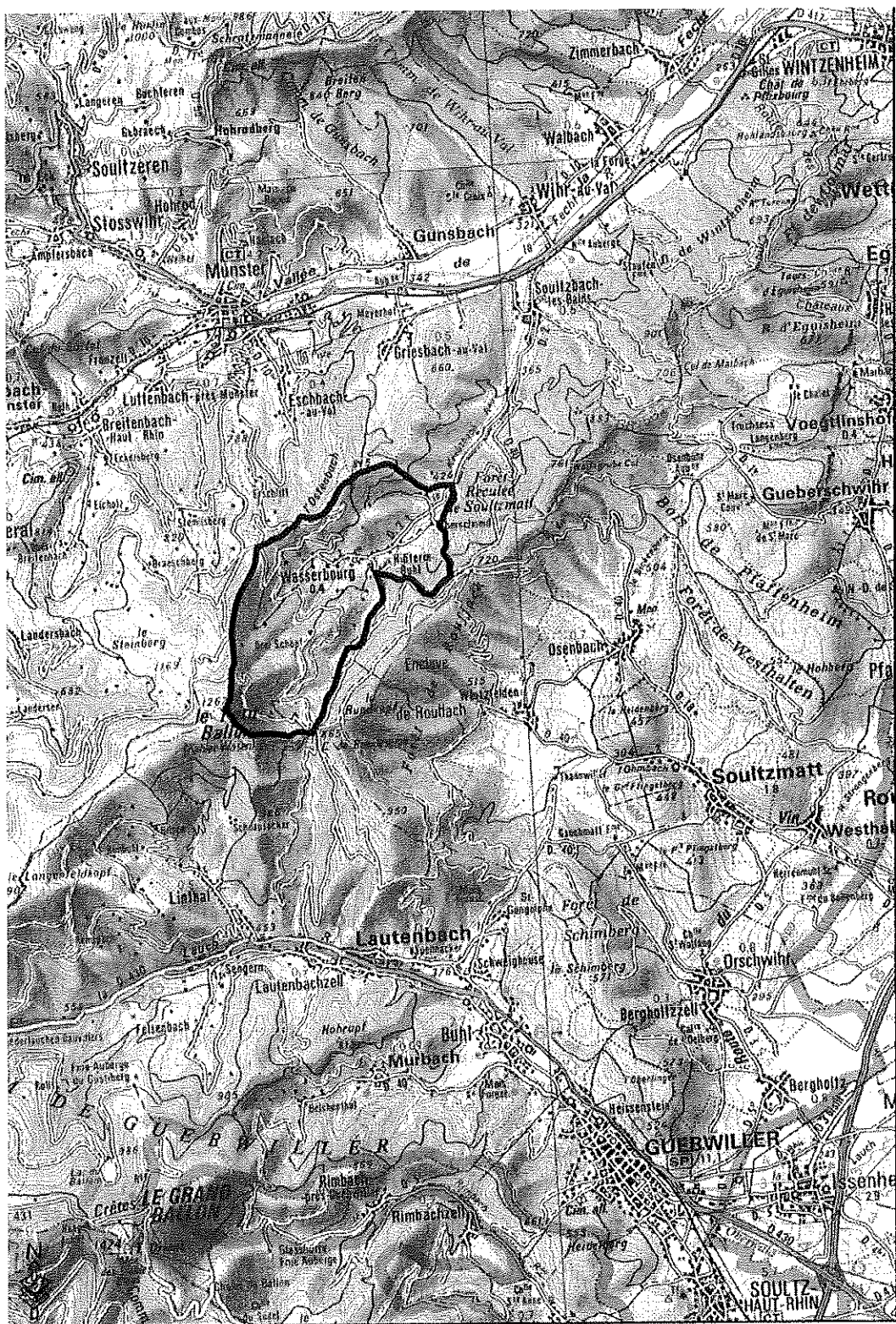
A. DAUHR

Septembre 2004

3.8. Equipements et services collectifs	59
PARTIE 3 : Diagnostic et besoins recensés.....	61
PARTIE 4 Objectifs d'aménagement et dispositions du PLU	67
1. Objectifs d'aménagement.....	68
2. Délimitation des zones et exposé des motifs du règlement	69
2.1. Le zonage.....	69
2.2. Le règlement.....	72
3. Prise en compte des préoccupations d'environnement	74

PARTIE I

Etude d'environnement



1:100 000

Sources : Scan 100 © IGN, BD Carto © IGN 1996

I. Situation générale

La commune de Wasserbourg se situe dans la vallée de Munster, au fond de la vallée du Krebsbach. Elle est dominée par le sommet du Petit Ballon (1272 mètres) qui constitue la charnière entre les vallées de Munster et de Guebwiller, et le piémont viticole de la vallée noble.

Wasserbourg qui compte 483 habitants au recensement de 1999 est rattachée administrativement au Canton de Munster. La commune est délimitée au Nord par les bans de Soultzbach-les-Bains, Griesbach-au-Val et Eschbach-au-Val, à l'Ouest par celui de Luttenbach-près-Munster, au Sud par ceux de Linthal et Lautenbach et à l'Est par ceux de Rouffach et Soultzmatt.

Le ban communal couvre une superficie de 947 hectares occupés quasi exclusivement de forêt, de prairie de montagne et de chaumes où sont disséminés quelques bâtiments témoignant de l'activité agropastorale.

L'agglomération occupe dans le fond du vallon les terrains les moins escarpés. Elle se développe linéairement le long du Krebsbach, et tend peu à peu à se répandre sur les versants.



Sources : Scan 25 © IGN, BD Cartho © IGN 1996

1:25 000

2. Etat initial du site et de l'environnement

2.1. Données géographiques

La topographie

La commune de Wasserbourg appartient au territoire de la vallée de Munster qui se caractérise par un modelé montagneux essentiellement occupé par la forêt et les prairies de montagnes qui façonnent le paysage. Le village se situe à l'amont de la vallée du Krebsbach où, encadré par des versants raides, il occupe le fond étroit de la vallée.

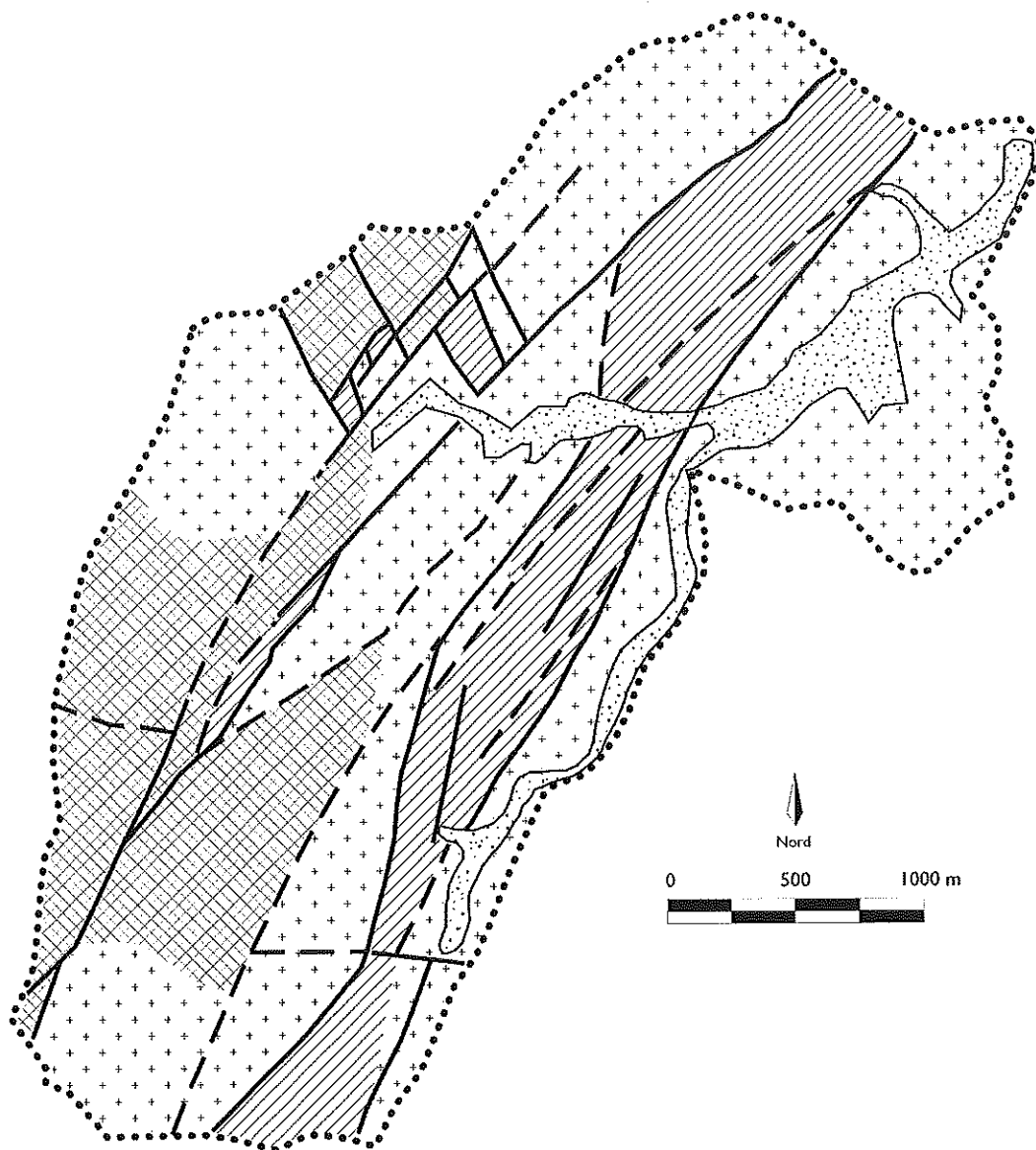
Les limites de la commune sont établies par le fond de vallée du Kaltenbrunnenbach à l'Est et par une ligne de crête arquée, d'altitudes moyennes élevées, comprenant plusieurs sommets supérieurs à 1000 m pouvant être franchis par des cols. Cette topographie très marquée tend à isoler le village. En effet, toutes les liaisons s'effectuent par la vallée du Krebsbach, en empruntant la route départementale D 2, qui débouche dans la vallée de la Fecht, au niveau de Soultzbach, après un parcours de plus de 6 km. Ainsi, le bourg centre de Munster situé à 4 km au Nord, n'est accessible qu'après un parcours de plus de 10 km. (La route forestière du Ried est un raccourci de plus en plus emprunté pour changer de vallon, depuis qu'elle a été recouverte d'un enrobé).


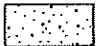
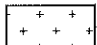

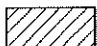

Sur l'ensemble du ban communal, la topographie est très marquée. Ainsi, on dénombre trois vallées étroites, orientées Sud-Ouest / Nord-Est drainées par des cours d'eau permanents (le Krebsbach, l'Hanspenbach et le Kaltenbrunnenbach) qui prennent leur source sur les contreforts du Petit Ballon (1272 m), sommet le plus important qui ferme le paysage au Sud-Ouest. Ces trois vallées et les interfluves qui leur sont associés donnent au relief une orientation générale Sud-Ouest / Nord-Est.

L'altitude minimale est de 417 m au Nord-Est dans le fond de vallée du Krebsbach et les altitudes maximales sont supérieures à 1250 m au Sud-Ouest sur les contreforts du Petit Ballon, le dénivelé total est donc d'environ 830 m ce qui est considérable pour une commune alsacienne (pente moyenne de 17 %).

Le village s'est développé dans les espaces plats du fond de vallée situés en contrebas du Strohbourog et sur des terrasses le long du Krebsbach. Quelques hameaux et des maisons individuelles éparpillées sur l'ensemble du territoire complètent l'armature urbaine.

Carte géologique



- | | | | |
|---|--|---|-------------------------|
|  | granite des crêtes |  | formations quaternaires |
|  | granites à porphyroïdes
à biotite et/ou muscovite |  | faille |
|  | schistes du viséen |  | faille probable |

La géologie

Le substrat géologique de la commune de Wasserbourg est essentiellement composé de granites et de schistes. Des dépôts quaternaires liés aux glaciers et aux cours d'eau recouvrent le substratum dans les fonds de vallée.

Le soulèvement des Vosges à l'ère primaire qualifié de plissement hercynien a mis en relief les roches cristallines et métamorphiques (granites et schistes) que l'on rencontre actuellement de manière systématique sur le massif.

Entre l'ère primaire et l'ère tertiaire, les Vosges subissent une érosion intense. Le faible relief permet alors aux dépôts de sables fluviatiles, dont la cimentation formera les grès, de recouvrir la quasi-totalité du relief.

En contrecoup de la phase alpine s'individualisent les Vosges et la Forêt Noire en liaison avec la formation d'un fossé d'effondrement : le fossé rhénan. Le massif subit une érosion intense qui "élimine" les grès dans l'ensemble de la vallée de Munster et permet l'incision de vastes vallées dans le massif.

Le climat rigoureux du quaternaire a permis la formation de glace et de neige sur les sommets et les versants, fragilisant les couches géologiques superficielles. Au bénéfice de l'alternance de périodes chaudes et froides, les eaux libres ont emporté des matériaux depuis les sommets pour combler les bas des pentes. Ces matériaux ont formé des terrasses dans la vallée du Krebsbach dont on peut observer les reliquats au niveau de la confluence entre le Krebsbach et le Kaitenbrunnenbach (formation glaciaire probablement d'âge Riss). Les rares coupes observées sur les bosses de la topographie ondulée de la vallée ont montré des remaniements des formations de versants par solifluxion.

Le retrait des glaciers a engendré des instabilités de versant et provoqué des éboulis et des processus de colluvionnement. De plus, l'altération des granites forme des arènes granitiques qui sont reprises par des processus de solifluxion sur les versants Sud de la vallée du Krebsbach.

De nombreuses failles, orientées Sud-Ouest / Nord-Est, témoignent de phases tectoniques intenses lors des périodes d'orogénèse. Ces failles sont des points de faiblesse dans le substrat qui ont permis au réseau hydrographique de s'installer de manière inhabituelle, les cours d'eau sont parallèles sur le haut du bassin, et de dégager les matériaux pour créer des vallées profondes. Ces failles peuvent être à l'origine d'écoulements souterrains profonds.

La pédologie

Le couvert végétal et l'utilisation agricole des sols dépendent des conditions climatiques et géologiques ainsi que du type de sol présent sur un secteur donné. En zone montagnarde, la fertilité et le type de sol varient fortement en fonction de la roche mère, de l'inclinaison des pentes et de l'orientation des versants. Ainsi, on observe sur le territoire de Wasserbourg, une grande diversité de terroirs et d'aptitude agronomique.

Les sols bruns couvrent l'ensemble du territoire mais leur évolution est différente en fonction des sites. Les zones de fond de vallée et de relief peu accentué présentent des sols bruns à mull ou acides qui évoluent favorablement.

Au contraire, les zones de relief marqué présentent des sols bruns lessivés qui évoluent défavorablement et montrent des signes de podzolisation parfois très avancés. Ces derniers sont fortement lessivés et se transforment en des sols peu fertiles : les podzols. Globalement, les sols couvrant le substratum cristallin sont peu épais et peu fertiles excepté dans les fonds de vallée, grâce à l'apport d'éléments fins alluvionnaires.

Le sol joue un rôle d'épurateur vis-à-vis de l'air et de l'eau. Or, les actions anthropiques (défrichage, mise en culture...) peuvent modifier l'évolution naturelle des sols.

Par conséquent, les sols ne doivent pas être mis à nu sur les versants, le couvert végétal assurant à lui seul leur maintien, pour empêcher une érosion intense susceptible de dénuder le substrat et donc de favoriser les pollutions.

Dans les fonds de vallée, les sols fertiles constitués de limons de débordement et de composés chimiques issus du lessivage des roches à l'amont du bassin sont occupés par des prairies.

Le climat et le contexte phyto-écologique

Le climat présente un caractère océanique en période hivernale, avec une composante continentale en été. Les précipitations moyennes annuelles dans le bassin varient de 800 à plus de 1500 mm suivant l'altitude, c'est-à-dire nettement supérieures à la plaine de Colmar toute proche (500 mm par an). Il pleut généralement plus en altitude qu'en fond de vallon. Les pluies sont les plus abondantes en été, sous forme d'orages, alors qu'en hiver la neige, assez peu abondante en fond de vallée, devient plus importante à mesure que l'on s'élève en altitude.

Les vents dominant d'Ouest sont atténués en fond de vallée par la topographie. En situation anticyclonique donc par temps stable, le relief favorise la genèse de brise de versant et de brise de vallée.

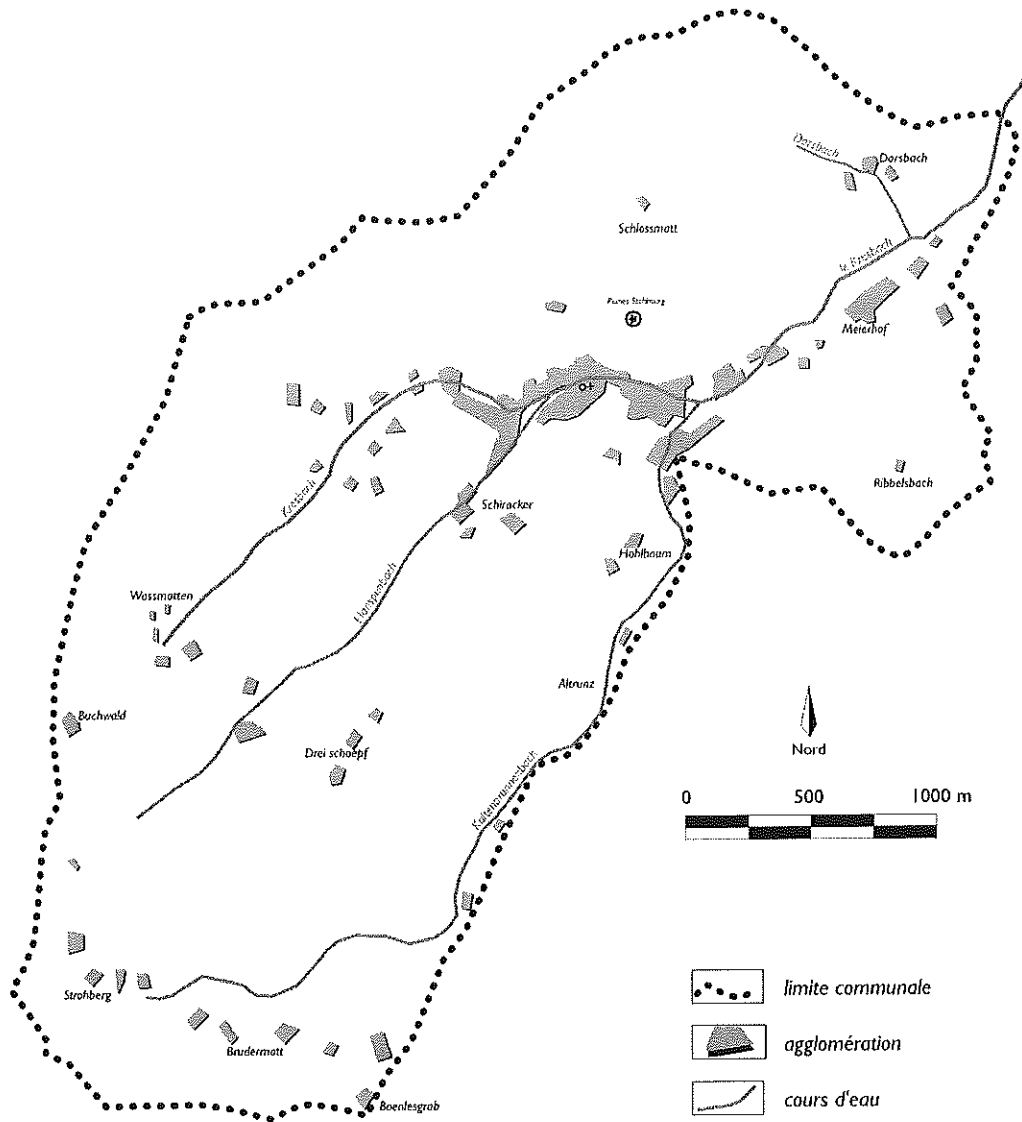
Les températures moyennes annuelles sont de l'ordre de 10°C, mais la situation montagnarde engendre des variations très sensibles entre l'été et l'hiver, auxquelles s'ajoutent un gradient thermique de l'ordre de 1 degré tous les 200 mètres d'altitude. Il faut noter des phénomènes d'inversion de température en période anticyclonique, parfois très sensible sur les crêtes.

Les contraintes topographiques et altitudinales entraînent des dégradations climatiques qui favorisent l'apparition de topoclimats marqués.

- Le climat de la hêtraie d'altitude et des hautes chaumes primaires est caractérisé par des précipitations abondantes, des brouillards fréquents, des températures basses principalement durant la période estivale et des vents d'Ouest violents. Ce climat concerne Wasserbourg pour les contreforts du Petit Ballon.
- Le climat de la hêtraie sapinière qui s'étend sur tous les versants des Vosges, concerne Wasserbourg pour tous les terrains d'altitude supérieure à 600 mètres. Cette zone de climat océanique comprend essentiellement deux types de végétation très fréquents, déterminés à la fois par le topoclimat et les caractéristiques chimiques des formations géomorphologiques de surface : on trouve à Wasserbourg la hêtraie sapinière à canche et myrtille qui préfère les sols pauvres acides et les topoclimats ensoleillés, et la hêtraie sapinière à fétuque des bois qui marque plutôt une affinité pour les sols les plus riches et les topoclimats ombragés. Ce climat est responsable de l'installation du sapin. Les précipitations varient de 830 à 1500 mm/an et plus et les températures moyennes annuelles sont inférieures à 9,3°C.
- En dessous de 600 mètres d'altitude, apparaît la variante précoce du climat de la hêtraie-chênaie à charmes caractérisé par une température proche de 10°C, des précipitations comprises entre 750 et 850 mm/an et un substrat très variable allant des sols bruns acides aux podzols et aux sols tourbeux sur des roches généralement acides et pauvres en fer.

De nombreuses variantes climatiques stationnelles s'ajoutent à ces types de climats.

Réseau hydrographique



L'hydrologie

➤ Les eaux souterraines

La commune, étant donné sa situation géographique et son substrat géologique (granites et schistes), ne dispose pas de nappes phréatiques. Sa situation, 510 mètres d'altitude soit 300 mètres au-dessus de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace, empêche toute connexion avec cette dernière.

Cependant, les nombreuses failles présentes sur le site peuvent favoriser une infiltration en profondeur des eaux de pluie et une restitution de ces eaux très en aval.

De plus, les roches altérées et les formations fluvio-glaciaires de fond de vallée sont des réservoirs potentiels pour les eaux. La capacité de rétention de ces formations reste modeste.

➤ Les eaux superficielles

Le bassin versant limité par la ligne de crêtes passant par les sommets tel que le Muhlkopf (816 mètres), le Rundkopf (943 mètres), le Petit Ballon (1272 mètres) ou encore l'Ostenbach (821 mètres) a permis l'installation d'un réseau hydrographique complexe.

Le cours d'eau principal est le Krebsbach. Son tracé particulier globalement orienté SW-NE, dit en baïonnette, est calqué sur le réseau de faille. Ses affluents (l'Hanspenbach et le Kaltenbrunnenbach), également installés sur des failles, ont un tracé parallèle dans le haut du bassin. Leurs actions érosives, favorisée par le réseau de fracturation, leur ont permis de creuser des vallées profondes et encaissées.

A l'aval de Wasserbourg, après la confluence de l'ensemble des cours d'eau principaux, le Krebsbach s'écoule en direction de la Fecht dans une vallée à fond plat.

De nombreux ruisseaux temporaires ou pérennes s'installent sur les versants raides à la faveur d'épisodes pluvieux intenses et complètent le réseau hydrographique.

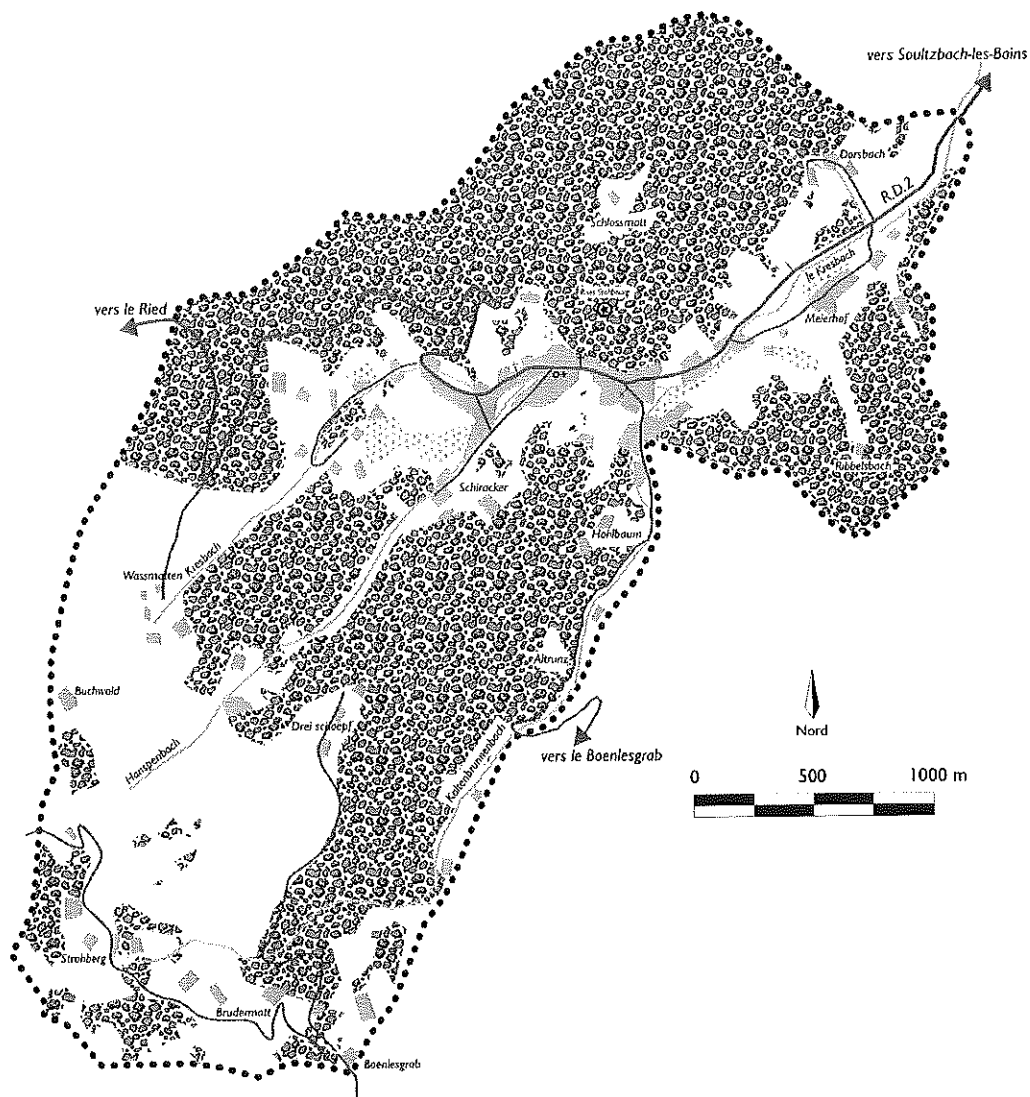
➤ La qualité des eaux de surface

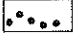


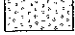


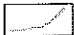
D'après les données du bassin Rhin-Meuse, la qualité des eaux du Krebsbach est jugée bonne en amont de la commune et passable (niveau de qualité 2) à l'aval de la commune.

Le manque de réseau d'assainissement est certainement préjudiciable à la qualité des eaux, les effluents ne sont pas systématiquement traités et peuvent s'écouler dans le cours d'eau. De plus, le substrat (granites et schistes) et la faible épaisseur des sols ne permettent pas de filtrer les eaux.

La topographie, les conditions géologiques et pédologiques rendent les cours d'eau du bassin versant très vulnérables aux pollutions.

L'occupation du sol en 1993



- | | | | |
|---|------------------|---|-----------------------|
|  | limite communale |  | forêt |
|  | agglomération |  | vergers |
|  | route |  | prés, espace agricole |
|  | cours d'eau | | |

2.2. L'occupation de l'espace

L'organisation spatiale résulte de l'activité agropastorale de montagne qui a été très importante à Wasserbourg. La quasi-totalité des terrains non urbanisés se partage entre la forêt, les prairies et les chaumes. L'urbanisation principale occupe le fond de la vallée du Krebsbach. La trame urbaine est complétée par des hameaux et des fermes isolées.

Les espaces naturels

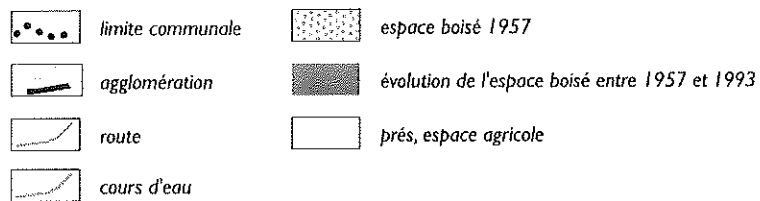
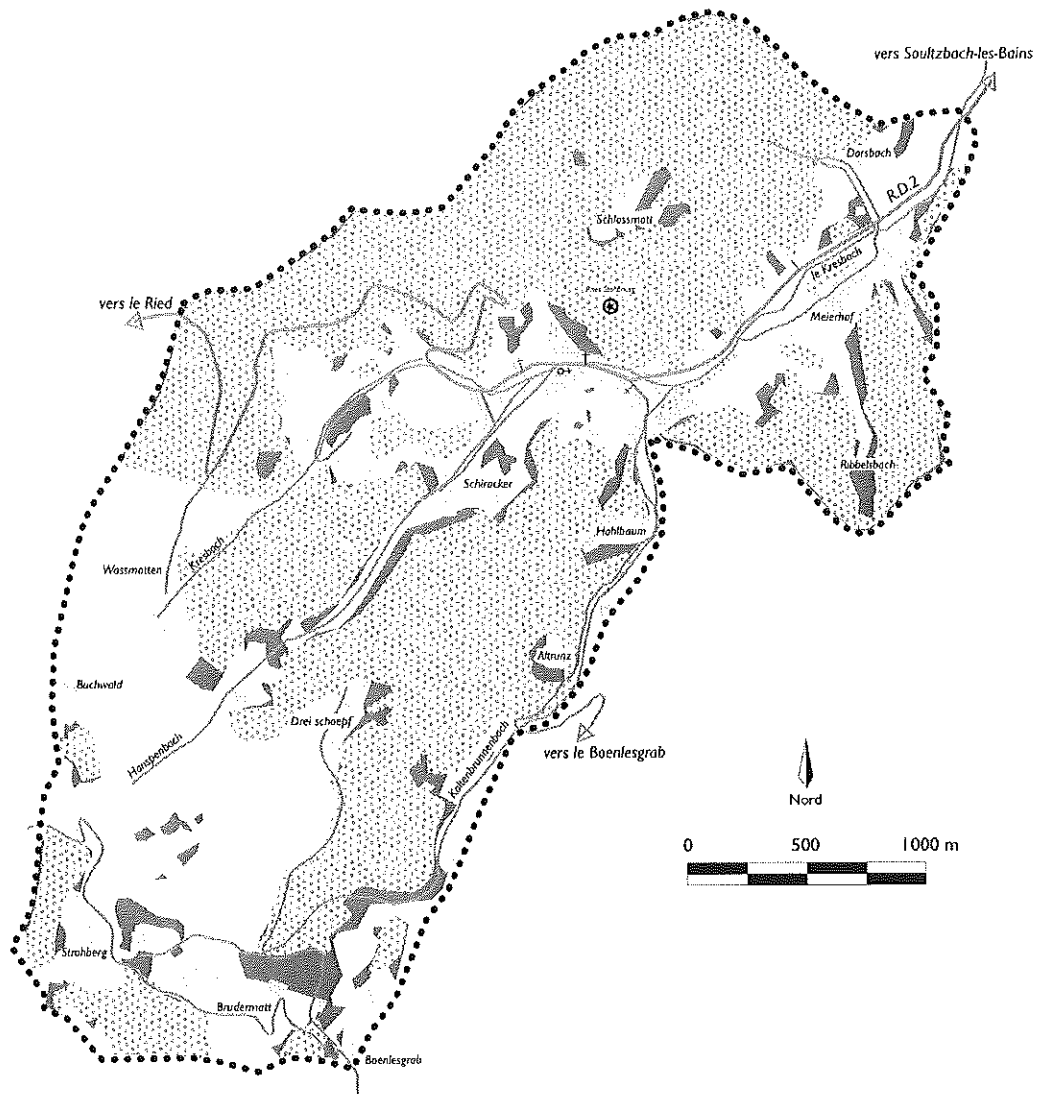
Le contexte environnemental de Wasserbourg, et globalement de la vallée de Munster, a créé des paysages particuliers très prisés par les habitants de la région et les touristes.

La combinaison des paramètres géologiques, climatologiques et topographiques crée une grande diversité de milieux et entretient un potentiel de richesse écologique tout à fait remarquable.

Sur l'ensemble du territoire de nombreux espaces ont été préservés d'actions anthropiques néfastes. Ainsi, des zones refuge et des sanctuaires de nature sont conservés réalisant de vastes continuités naturelles à l'écart des nuisances.

Dans le contexte d'une région de plus en plus morcelée et cloisonnée par l'urbanisation et les infrastructures de transport, la préservation d'un tel ensemble naturel, au caractère sauvage prend ici toute son importance.

L'évolution de la forêt entre 1957 et 1993



➤ **La forêt**

La taille et l'emprise de la forêt sont directement liées à l'activité agricole qui régule son avancée ou son recul.

La forêt est présente sur une vaste partie du ban communal de Wasserbourg, elle occupe 398 hectares, soit 42 % du territoire. A l'exception de quelques clairières, elle occupe l'ensemble des versants à une altitude inférieure à 800 mètres sous la forme de massifs compacts de plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant. Elle est également présente sur les sommets, au-dessus de 1000 mètres d'altitude sous la forme de hêtraie d'altitude.

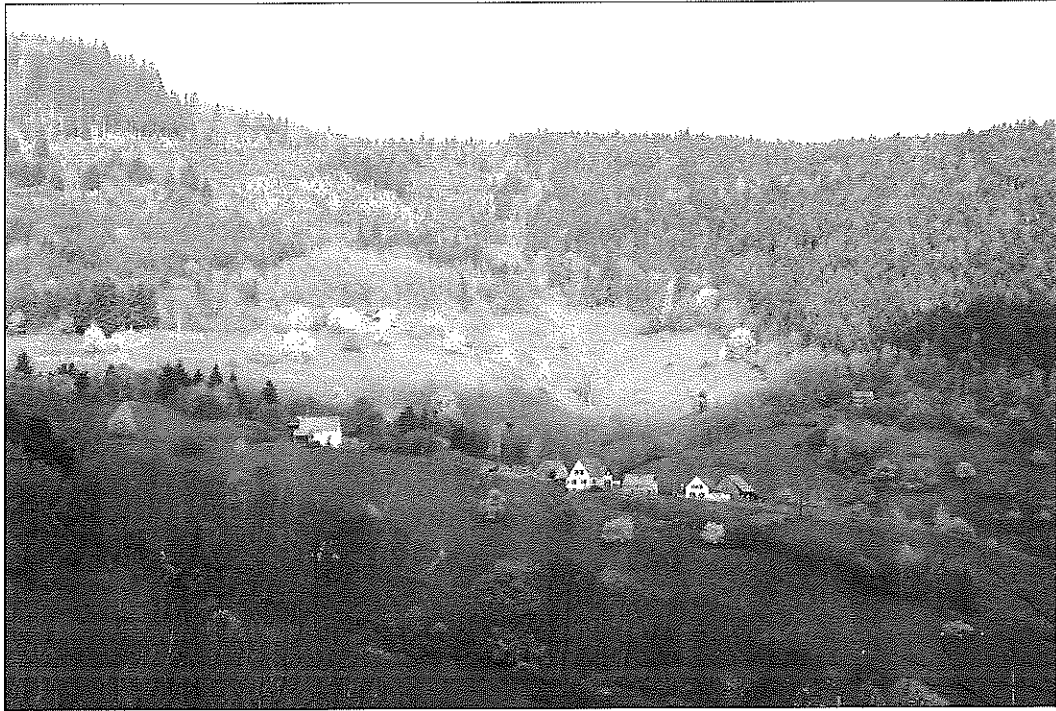
La forêt cède sa place aux espaces naturels ouverts de grande emprise sur les pentes du Petit Ballon au-dessus de 800 mètres d'altitude et dans les fonds de vallon.

➤ **La fermeture des clairières**

Quelques clairières sont présentes dans les massifs forestiers. Ces clairières, lorsqu'elles ne sont plus entretenues du fait de la déprise agricole, doivent faire face à la recolonisation des forêts. Ainsi, depuis le début des années 60 on assiste à l'augmentation de la superficie de la forêt. La baisse de l'activité agricole relayée par le développement de l'industrie dans la vallée de Munster a contribué à marginaliser l'élevage. Ce déclin de l'intérêt porté aux prairies a permis à la forêt de reconquérir de l'espace. Cette évolution peut entraîner une fermeture du paysage préjudiciable du point de vue touristique.

Cette progression n'est pas aussi spectaculaire que pour d'autres communes de montagne mais apparaît clairement sur la carte d'évolution de la forêt. On constate que les lisières avancent, les clairières se ferment, les pentes fortes et d'altitude élevée sont recolonisées...

Localement, l'entretien des espaces de clairière est assuré par des résidents isolés. Le jardinage des résidences secondaires est par définition plus précaire car plus spasmodique.



Espace mosaïque autour du vallon du Krebsbach



Ferme-auberge du Stroberg

➤ Les espaces agricoles

En un siècle, l'activité agricole a fortement évolué. Le nombre d'exploitants et d'ouvriers agricoles mettant en valeur toutes les ressources agricoles du territoire a fortement baissé. Cette baisse s'est accompagnée par la spécialisation de quelques exploitations vers l'agrotourisme (fermes-auberges).

Cette mutation a eu pour conséquences une réduction sensible des zones exploitées, au bénéfice du domaine forestier, des plantations forestières privées et de l'enfrichement, évoluant progressivement vers des boisements spontanés.

Malgré cette évolution, Wasserbourg reste avec 17 exploitations en 2000, une commune fortement marquée par l'agriculture. Elle permet de maintenir un paysage ouvert, attractif, et participant à la diversité faunistique et floristique.

Le dynamisme actuel des exploitations agricoles induit des remises en valeur de pâturages et des contrats de gestion des espaces ouverts. Ainsi, on remarque que entre 1988 et 2000 la superficie agricole utilisée est passée de 166 hectares à 255 hectares soit une hausse de 89 hectares qui s'explique par la reconquête des friches par les agriculteurs.

Quelques chiffres de cette évolution :

	1979	1988	2000
Nombre d'exploitations	27	25	17
Superficie agricole utilisée (ha) ¹	211	166	255
Nombre de bovins	170	113	141
Nombre d'ovins	0	42	33
Nombre de volailles	279	187	113
Nombre d'équidés	c	31	51

Source : RGA

¹ : Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles.

c : Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

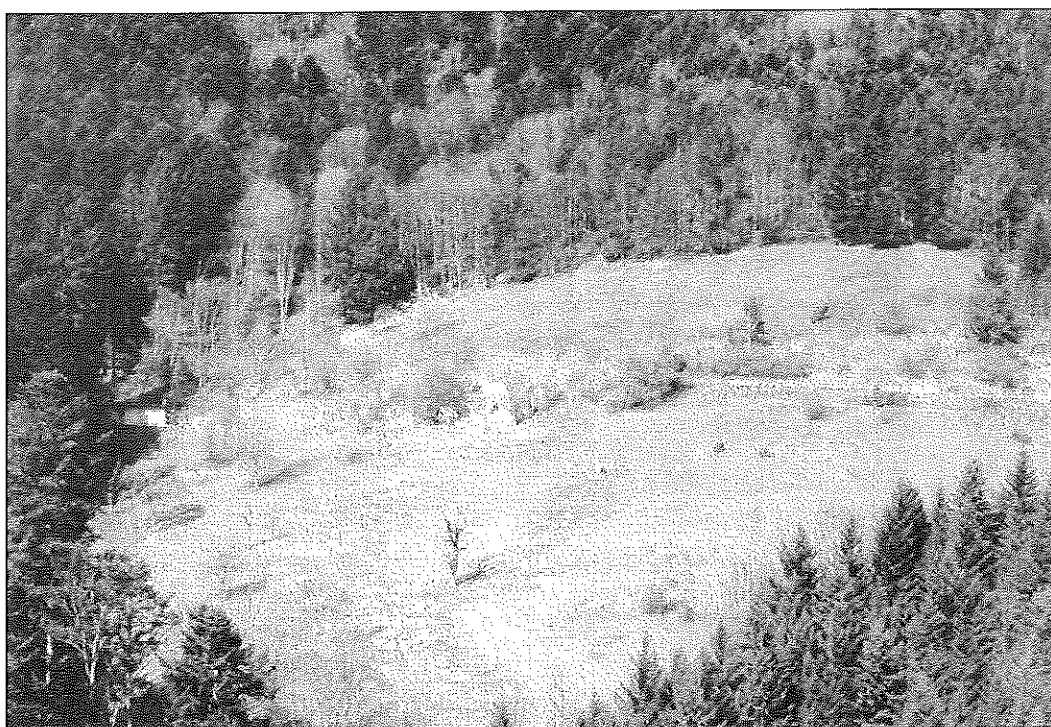
Le nombre de bovins, d'ovins, de volaille et d'équidés est relativement important en 2000. Ainsi, la majeure partie des terrains non occupés par la forêt ou l'urbanisation sont occupés par des prairies, prés de fauche ou pâtures qui couvrent une superficie de 331 hectares soit environ 35 % du territoire communal. L'espace agricole peut être divisé en trois ensembles :

▪ Le fond de vallée principal

Il s'agit de terrains fertiles (dépôt d'alluvions fines) et mécanisables mais aussi très humides. Ils sont donc occupés par des prairies et exploités par des fauches.

▪ Les clairières de versant

Ces espaces ouverts relativement vastes sont les plus concernés par la progression de la forêt. Ils se trouvent aux lieux-dits Schlossmatt, Altrunz, Schiracker et Dreischoepf. Ces espaces situés dans les vastes massifs boisés contribuent à une diversification de l'espace et peuvent constituer des points d'observation intéressants permettant des échappées visuelles vers la vallée et les sommets.



Clairière de l'Altrunz dans le vallon du Kaltenbrunnenbach

▪ Les chaumes

Ces prairies d'altitude ou chaumes secondaires constituent le paysage le plus original de la commune de Wasserbourg. Ces espaces sont dévolus à la stabulation libre du bétail et aux prés de fauche dans le cadre de l'activité de fermes-auberges.

Les chaumes du Petit Ballon qui étaient intensément exploités au siècle dernier voient apparaître une végétation pionnière (fougères, ...), signe d'une reconquête du milieu, dans les endroits les moins facilement exploitables.

Les espaces diversifiés voués à l'agriculture prouvent le dynamisme de l'activité agricole et contribuent à la qualité et à la richesse esthétique du patrimoine paysager de la région, qui sont autant d'atout pour son attrait touristique.

Les espaces humanisés

L'agglomération occupe dans le fond du vallon les terrains les moins escarpés. Elle se développe linéairement le long du Krebsbach, et tend peu à peu à se disloquer sur les versants. Le tissu urbain est complété par de nombreuses fermes isolées qui témoignent d'une activité agropastorale importante.



Vue d'ensemble du tissu urbain

➤ Historique

Le village de Wasserbourg est mentionné pour la première fois au XIII^{ème} siècle mais son existence remonte au IX^{ème} siècle.

A cette date, le village appartient au fiscus carolingien de Colmar. Il est donné par le souverain au X^{ème} siècle à l'abbaye de Payerne (Suisse occidentale) et au chapitre de la cathédrale de Constance.

En 1222, le château de Strohbouurg est érigé par André de Guisberg et donné à Payerne comme fief. Le village est inféodé successivement par les Guisberg, les Payerne, les Wasserberg et les Ribeaupierre qui le donne en fief au noble Adam d'Andolsheim en 1454, puis aux Stoehr jusqu'à l'extinction de leur dynastie en 1595.

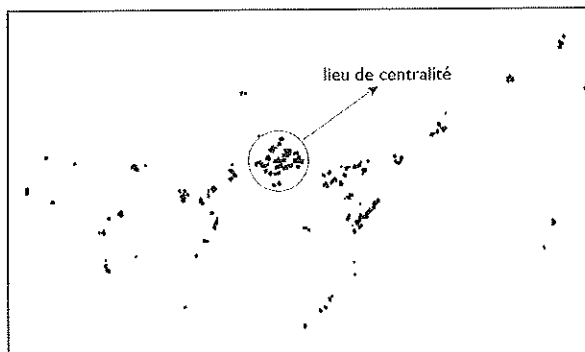
Dès 1434, le village est administré par un bailli des seigneurs de Ribeaupierre. Au temps de la Réforme, la ville de Berne sécularisera les biens de Payerne qui en 1575 furent acquis par la ville de Colmar.

En 1714, Colmar vendit Wasserbourg au Chapitre de la cathédrale de Strasbourg mais le village resta le fief des seigneurs de Ribeaupierre jusqu'à la Révolution française.

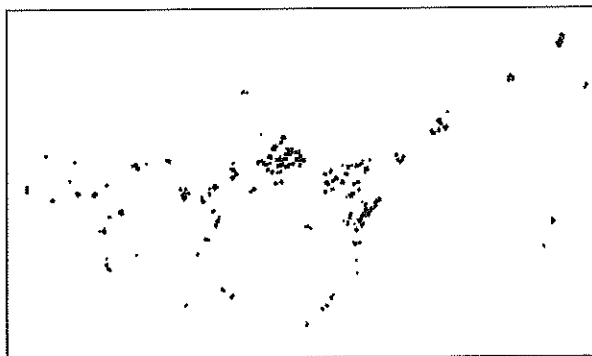
L'évolution du bâti

Bâti en 1885

Le bâti est dispersé, un lieu de centralité apparaît autour de l'église



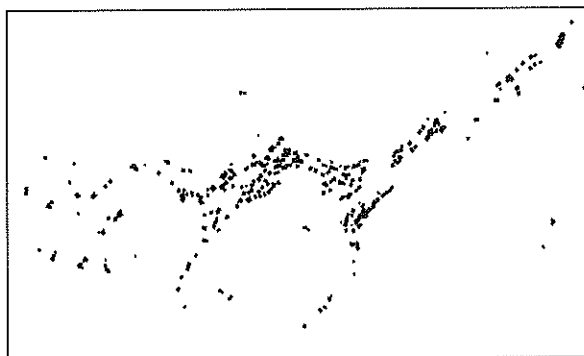
Bâti en 1957



Le village se densifie mais n'évolue guère par rapport au siècle précédent

Bâti en 2002

Des lotissements apparaissent, le village s'est densifié et largement développé dans les vallons



➤ Les étapes du développement urbain

1885 : l'habitat se localise autour d'un espace central marqué par l'église et s'étale le long de la route de manière discontinue. Le tissu urbain est déjà très étendu et dispersé et Wasserbourg donne l'impression d'être composé par plusieurs hameaux. Le village à forte connotation agricole présente des volumes bâtis importants suivant une trame relativement lâche. De nombreuses fermes dispersées dans les prairies et liées à l'activité agropastorale renforcent l'impression de dispersion et d'éclatement de l'habitat.

1957 : la carte de l'époque ne montre guère d'évolution de la trame bâtie par rapport au siècle précédent. Seul le lieu de centralité formé par l'église, la mairie et l'école s'étend et se densifie et quelques constructions neuves apparaissent dans les vallons et les espaces interstitiels mais la commune est encore à l'abri des apports migratoires qui ailleurs ont déjà commencé à transformer les villages.
Globalement, le village garde son aspect du siècle précédent.

1993 : l'urbanisation s'accélère notamment par la création d'un lotissement rue du Petit Ballon et la densification de l'habitat au lieu-dit Meierhof. De nouvelles constructions le long de la D 2 crée un ensemble urbain continu qui s'étend dans le vallon du Krebsbach sous le relief du Strohboung. L'urbanisation s'étend et se densifie aussi dans les vallons. Dans le centre du village un centre de vacances a été érigé et dans le vallon de l'Hanspenbach un centre équestre s'est installé.
Les fermes dispersées sont toujours nombreuses mais certaines d'entre elles ont perdu leur vocation première en se transformant en résidence secondaire ou en étant réhabilité en résidence permanente.

Actuellement : la croissance urbaine continue au gré des opportunités foncières. Ainsi, plusieurs maisons individuelles se sont implantées et ont densifié la structure du village notamment à l'entrée Nord et Rue du Réservoir et du Ried.
Le remplissage progressif du lieu-dit Meierhof se poursuit, de même que la densification du vallon du Kaltenbrunnenbach.

➤ Typologie et morphologie des espaces bâtis

Le développement urbain de la commune n'a pas été programmé dans le temps ni maîtrisé par un document d'urbanisme planificateur sauf pour le tissu loti de la rue du Petit Ballon. La structure urbaine actuelle ne permet pas d'individualiser des espaces ou des quartiers représentatifs des étapes de développement.

▪ Le village

La croissance urbaine n'a pas formé une enveloppe clairement structurée établissant des limites franches avec l'espace naturel. L'évolution de la commune s'est effectuée au gré des opportunités foncières. La trame urbaine ne présente donc pas d'organisation particulière et a abouti à un mélange de constructions neuves et anciennes. Cela a engendré, dans certains secteurs, des formes urbaines peu intégrées dans le tissu urbain et parfois inadaptées aux contraintes locales. La rareté du terrain concentre des opérations d'habitat récentes, relativement dense, qui s'opposent à la trame villageoise ancienne plus lâche.



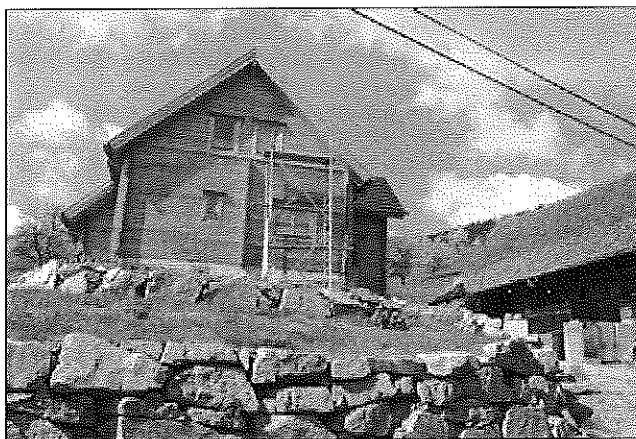
Excepté sur les quelques secteurs relativement plats, les fortes contraintes topographiques (17 % de pente en moyenne) obligent à d'importants travaux de terrassement avant toute construction (travaux de déblaiement et de remblaiement) et n'autorisent les nouvelles constructions que sur des parcelles de taille importante, ce qui donne au tissu urbain un aspect aéré, tout en bouleversant profondément le site.

L'urbanisation groupée de Wasserbourg s'est développée naturellement dans les rares parties peu escarpées du ban. Ainsi, l'église, la mairie et l'école construite autour de la Place de la Mairie crée un petit lieu de centralité dans la commune. Le rayonnement de ce lieu de centralité reste malgré tout de faible ampleur car, comme pour l'ensemble de la commune, il ne dispose d'aucun commerce ou service.

De nombreux bâtiments témoignent de l'activité agropastorale. Plusieurs maisons typiques de l'habitat rural traditionnel, sont présentes à Wasserbourg. Il s'agit de maisons monobloc où l'habitation, l'étable et l'abri pour le matériel agricole sont réunis sous le même toit. C'est un volume simple (R+combles) traduisant un usage polyvalent

et des contraintes fonctionnelles. D'autres maisons sont complétées par une annexe, généralement en partie constituée en bois, servant de grange ou d'étable.

Entre les habitations classiques liées à l'activité agricole se sont implantées des maisons plus ou moins récentes à vocation résidentielle. Ces maisons et notamment les maisons neuves n'ont pas de rapport architectural avec les implantations anciennes : à fonction unique, elles empruntent souvent leur style à celui de la ville. Par ailleurs, certaines maisons neuves sont des chalets en bois qui tranchent avec le village d'origine par la volumétrie et la couleur.



Un lotissement a été réalisé Rue du Petit Ballon à proximité du centre du village. La topographie a permis une bonne intégration paysagère de ce lotissement dans le tissu urbain malgré un style architectural emprunté à la plaine et des matériaux de qualité modeste.

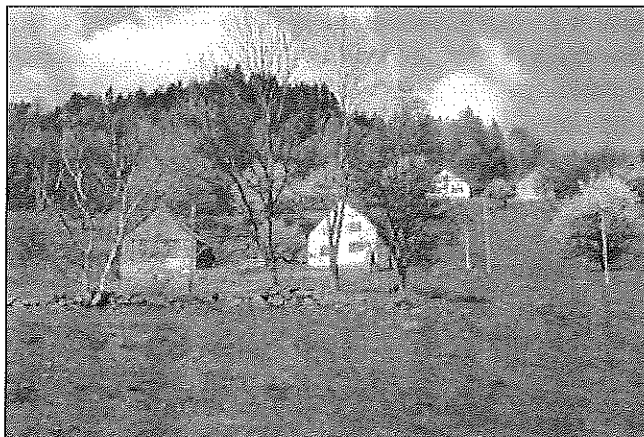
Les obstacles topographiques ne permettent jamais d'observer le village dans sa totalité et donnent donc une impression forte de cloisonnement et de morcellement du village. Ainsi, l'apparente compacité du tissu urbain sur le plan n'est pas perceptible sur le terrain.

- Les fermes dispersées

Qu'elles soient encore en activité ou transformées en résidences secondaires ou permanentes, les fermes constituent un particularisme local. Elles sont dispersées sur l'ensemble du territoire communal non forestier et confèrent au paysage de Wasserbourg une certaine originalité.

Les fermes encore en activité présentent souvent des annexes importantes (granges, étables, abris) et sont entourées par des prés ou des chaumes bien entretenus par le bétail et la fauche.

Les fermes d'altitude situées sur les contreforts du Petit Ballon, site privilégié par les touristes, se sont transformées en fermes-auberges. En général, un bâtiment destiné à accueillir les clients s'est greffé aux anciens bâtiments.



On dénombre également plusieurs fermes où le bâtiment agricole est séparé de la maison d'habitation. Les bâtiments sont alors implantés perpendiculairement à la pente et s'intègrent bien dans le paysage.

D'autres fermes ayant perdu leur vocation première risquent, peu à peu, de se faire plus discrètes dans le paysage par manque d'entretien des abords et l'enfrichement progressif des prairies. Ce risque est en liaison avec le degré d'occupation de l'habitat, il est plus élevé pour les résidences secondaires que pour les résidences principales.

Conclusion

Le développement urbain a créé un tissu urbain aéré qui ne présente pas d'organisation particulière où les maisons neuves et anciennes se côtoient. Il est donc difficile de discerner des zones homogènes de type d'habitat.

L'attrait de Wasserbourg pour la construction reste effectif, mais s'oppose aux faibles disponibilités du foncier, ce qui provoque localement une densification peu satisfaisante pour les habitants et la qualité du cadre de vie.

L'implantation des bâtiments étant fortement tributaire des contraintes topographiques du site, dans l'avenir, seuls quelques sites relativement plats pourront accueillir de nouvelles constructions.

2.3. Les sites d'intérêt écologique et agricole

L'espace agricole

L'étendue et la diversité du terroir agricole (clairière, fond de vallée, Hautes-Chaumes) lui confèrent un intérêt particulier.

Le maintien d'espaces ouverts diversifie les milieux et permet la conservation de la richesse faunistique et floristique du territoire. En effet, cela permet aux prairies thermophiles et à leurs cortèges floraux caractéristiques associés de se maintenir et aux effets de lisière entre la forêt et les espaces ouverts -facteurs de biodiversité par excellence- d'être préservés. Enfin, les prairies offrent des zones de gagnage pour les herbivores.

La forêt

Sur le territoire de Wasserbourg c'est l'unité naturelle la plus développée. Elle occupe 398 hectares dont 324,3 hectares de forêt communale. La forêt communale occupe les pentes Est et Nord du Petit Ballon. Elle est constituée de cinq massifs principaux, regroupés autour du village qui occupe le fond de vallée, dont les peuplements varient en fonction de l'altitude et de l'exposition des versants. Les variations anthropiques diversifient localement les peuplements climaciques. La forêt communale de Wasserbourg est gérée par l'ONF. Elle a pour vocation première la production de bois d'œuvre résineux mais assure également un rôle de protection physique des sols et un rôle paysager important pour l'accueil du public.

La hêtraie-sapinière représente la majeure partie des peuplements, avec une très nette prédominance du sapin (plus ou moins d'origine anthropique) à l'exception de quelques parcelles qui comptent une forte proportion de hêtre. Sur les versants chauds le sapin laisse la place à une chênaie sessiliflore. Les boisements caractéristiques de la hêtraie-sapinière et de la hêtraie-chênaie à charmes (le Sapin pectiné, l'Epicéa commun, le Douglas, le Mélèze, le Pin sylvestre, le Hêtre, le Chêne sessile, l'Erable sycomore, le Charme, le Noisetier, et aussi le Frêne et le Merisier) et la strate herbacée (Canche flexueuse, Luzule blanchâtre, Luzule des bois, Fétuque des bois, Fougère mâle, Mercuriale perenne, etc.) constituent la couverture végétale de l'étage montagnard à Wasserbourg.

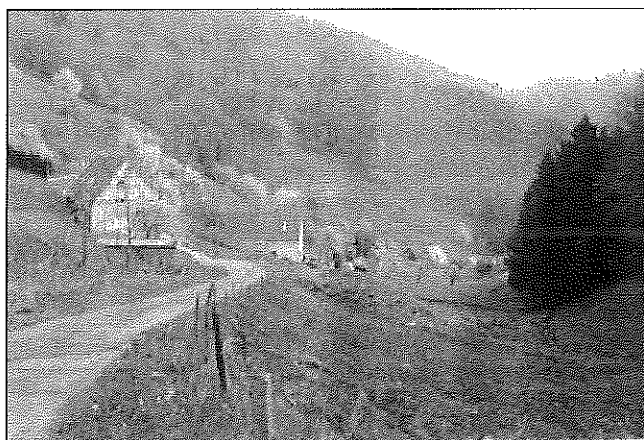
La diversité de ce couvert forestier qui est liée aux différents étages de végétation et aux différents stades de régénération des parcelles forestières, favorise la diversité faunistique, et en particulier celle de l'avifaune. En conséquence, la forêt est la zone refuge d'espèces de plus ou moins grande taille, ayant besoin de tranquillité mais surtout d'un large espace vital (cerf, sanglier, chevreuil, lynx, rapaces, etc.).

L'enfrichement des anciens pâturages conduit en principe -au terme d'une évolution plus ou moins longue- à la réinstallation d'une forêt spontanée. Ce phénomène peut être favorable à l'expansion de certaines espèces, au moins dans un premier temps. Mais à terme, il se traduit globalement par une réduction de la diversité des milieux et donc de la richesse faunistique et floristique du territoire. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la friche n'est donc pas forcément un facteur de biodiversité.

Les fonds de vallon humide

Sur le territoire communal de Wasserbourg quelques ensembles de prairies humides sont localisés dans le fond de la vallée du Krebsbach entre les lieux-dits Wassenmatten et Sielgelmatt.

Ces prairies sont recouvertes par les eaux lors des crues du Krebsbach et recueillent constamment les écoulements hypodermiques issus des versants. Ces phénomènes et la morphologie relativement plane de ce site qui favorise la stagnation des eaux confèrent à cet espace un degré d'humidité élevé qui a permis le développement d'une végétation particulière. Ainsi, on y retrouve les espèces de la prairie à Fromental, avec parfois une nuance thermophile : *Juncus* sp., *Caltha palustris*, *Carex* sp., *Filipendula ulmaria*, Saules...



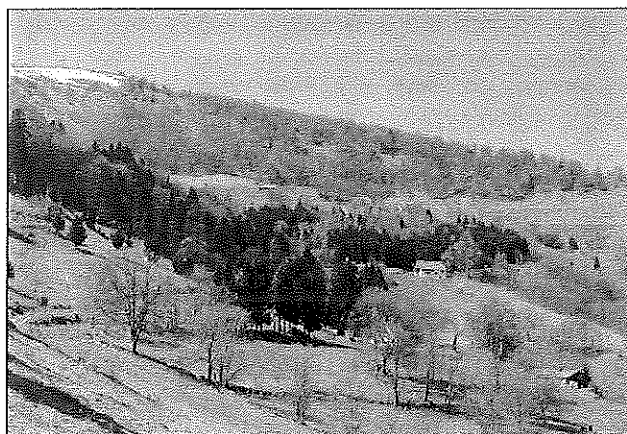
Les Hautes-Chaumes

Les Hautes-Chaumes et la hêtraie d'altitude qui s'étagent au-dessus de 900-1000 mètres constituent les milieux les plus originaux dans le contexte communal et régional, véritable mosaïque où alternent milieux ouverts et couvert forestier :

- les Hautes Chaumes primaires sont le résultat de conditions climatiques fort rude sur les crêtes, ne permettant pas à une végétation de type arboré de s'y développer. Seules quelques éricacées ainsi que de la pelouse subalpine composée de graminées diverses subsistent. Un petit nombre d'espèces particulièrement robustes, originaires des Alpes, des Pyrénées, des montagnes subatlantiques ou des pays nordiques s'y développent. Parmi ces espèces les plus remarquables sont la Myrtille, l'Airelle rouge, le Genêt pileux, la Callune, l'Arnica des montagnes, la Pensée des Vosges, l'Anémone Pulsatile, la Gentiane jaune, la Fétuque rouge, le Liondent des Pyrénées... La terre formant ces Chaumes est d'une couleur noirâtre, riche en racines filamenteuses en décomposition. Les Hautes-Chaumes primaires ne sont présentes que par places au Petit Ballon ;
- les Hautes-Chaumes dites secondaires, sont le résultat du surcennage, technique humaine d'essartage, lorsque l'essor démographique de 1840 prit tant d'ampleur qu'il nécessitât une augmentation des surfaces défrichées ; on écorce le tronc des arbres

de la hêtraie sommitale afin de stopper la montée de sève. Ces derniers meurent, pourrissant et fournissant de la matière organique, enrichissant le sol. La terre de ces chaumes se différencie de celle des chaumes primaires, par sa couleur ocre, témoin d'un enrichissement en matières organiques. On y retrouve la flore citée ci-dessus, agrémentée de nombreuses plantes relatives aux reposoirs à troupeaux. Par conséquent, ces espaces présentent un intérêt semblable sur le plan écologique ;

- les parties boisées -en massifs ou boqueteaux- de la hêtraie d'altitude ; dans ces groupements végétaux dominent le Hêtre, l'Erable sycomore et le Sorbier des oiseleurs.



La richesse faunistique de cette unité naturelle est exceptionnelle. Exposées à des conditions climatiques très rudes, ces crêtes ont servi de refuge à de nombreuses espèces animales relictuelles des époques glaciaires, et d'origine alpine, boréale ou sibérienne (Chouettes de Tengmalm et Chevêchette, petits passereaux, micro-mammifères, invertébrés...). Elles servent aussi de refuge à des espèces de plus grande taille, autrefois répandues jusqu'en plaine (Grand Tétras...). La faune s'y est aussi enrichie d'espèces introduites, telles que le Chamois. Elles constituent enfin un important lieu de passage, d'arrêt, voire de nidification pour de nombreux oiseaux migrants.

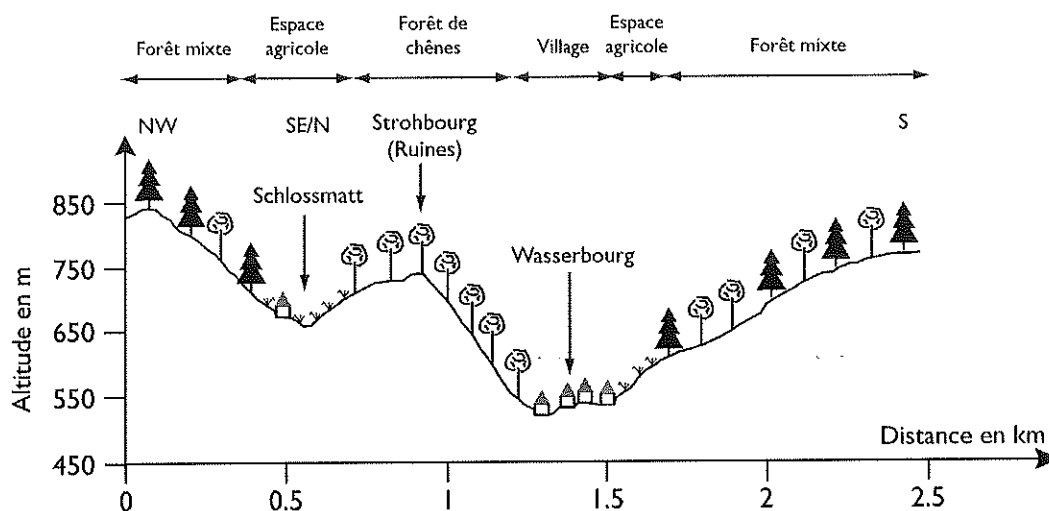
Cette dernière caractéristique, alliée à la forte spécificité de la faune aviaire locale, a motivé la désignation des Hautes-Vosges comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux : (Z.I.C.O. Massif des Vosges : Hautes-Vosges). Natura 2000 place cette partie du territoire de Wasserbourg en zone spéciale de conservation et en zone de protection spéciale (cf. Natura 2000, fiche descriptive "Hautes Vosges").

L'enjeu particulier de la conservation du Grand Tétras a, quant à lui, motivé l'instauration d'un Arrêté de Protection de Biotope, associés à des mesures de gestion sylvicole ad hoc sur le massif.

3. Le paysage

Le paysage représente une richesse majeure pour la commune de Wasserbourg et plus largement pour l'ensemble de la vallée de Munster, une de ses ressources principales qui participe pleinement à son attractivité touristique et à sa vitalité démographique. Le paysage participe à la qualité du cadre de vie auquel la population locale s'identifie complètement.

Dans la mesure où le paysage renvoie à l'occupation du sol, le P.L.U. constitue un outil précieux pour guider son évolution.



3.1. Les éléments qui identifient le paysage de Wasserbourg

Le relief

Le relief très marqué du territoire de Wasserbourg est un des éléments structurant du paysage. Les versants raides, les vallées très encaissées et les escarpements d'origine glaciaire des contreforts du Petit Ballon s'opposent au fond plat de la vallée du Krebsbach et aux formes douces et arrondies des parties sommitales.

Le relief est à l'origine d'une forte impression de cloisonnement dans les fonds de vallon alors que sur les espaces dégagés des versants et sur les sommets il offre des points de vue remarquables sur le territoire communal mais aussi sur les vallées et les sommets de l'ensemble de la région.

La forêt

Les versants boisés forment un écrin forestier que l'homme doit traverser avant d'atteindre les sommets. Essentiellement présente sur les versants, la forêt occupe plus de 40% du ban communal. Selon la nature des essences et le type de gestion, les peuplements forestiers s'affirment comme un élément changeant qui évoluent au fil des ans et des saisons. Les lisières, ces lignes de contact entre boisement et espace agricole, constituent les lignes de force du paysage.

Il convient de souligner la présence de hêtres probablement âgés de plusieurs siècles sur les pentes du Petit Ballon à proximité du lieu-dit Buchwald.

Les prairies

Les espaces ouverts sont occupés principalement par les terrains agricoles. Dans le fond de vallée, les prés de fauche constituent une transition entre l'espace bâti et la forêt. Ces prés de fauche et les pâturages d'altitudes sont de véritables espaces de respiration. Ces secteurs humanisés alternent efficacement avec la forêt pour diversifier le paysage.

Le bâti

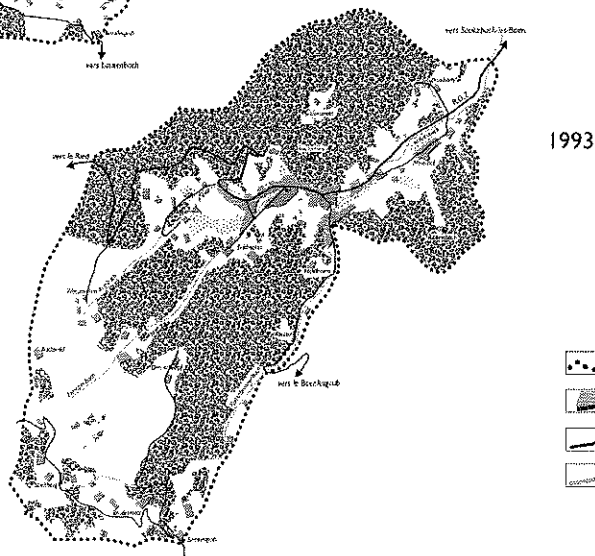
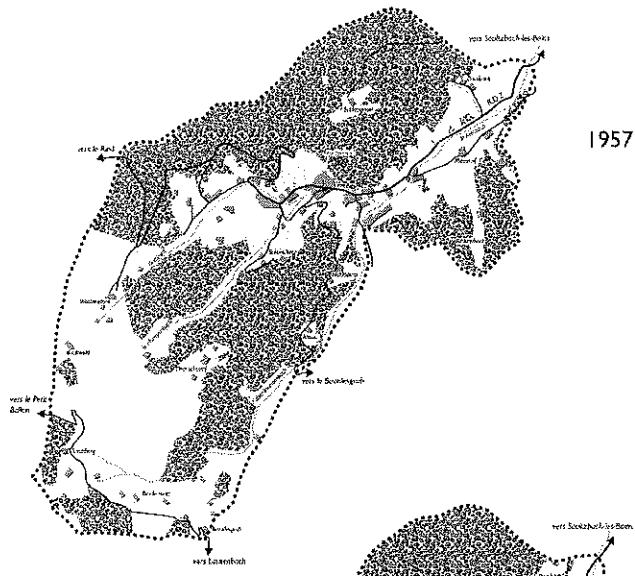
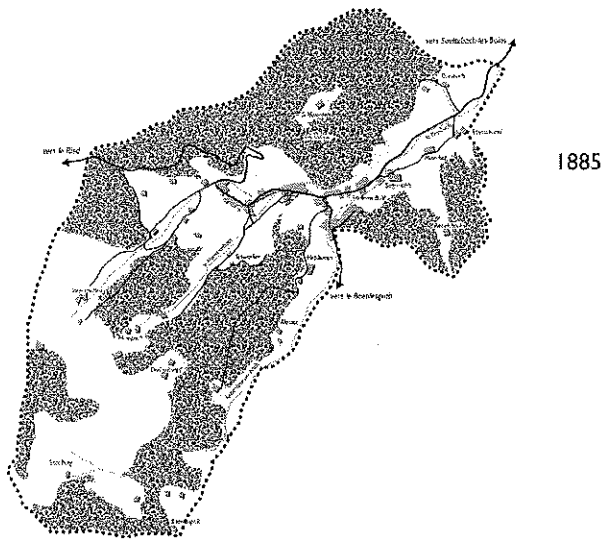
Cantonné dans le fond de vallée, le village s'intègre relativement bien dans le paysage. Le relief n'offre pas l'occasion d'observer l'ensemble de la commune d'un vallon à l'autre ce qui crée une sensation de morcellement en plusieurs hameaux installés au milieu de la végétation, une impression d'intimité.

Les nombreuses fermes traditionnelles dispersées sur le territoire communal permettent une diversification intéressante des espaces naturels et témoignent de l'importance de l'activité agricole à Wasserbourg.




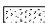



Les édifices du patrimoine ordinaire

Dispersés sur l'ensemble du territoire communal les calvaires, chapelles et bergeries participent à l'histoire collective et contribuent à la diversification paysagère.

Evolution de l'occupation
du sol entre 1885, 1957 et 1993



Nord

- | | |
|--|---|
|  limite communale |  forêt |
|  agglomération |  vergers |
|  route |  prés, espace agricole |
|  cours d'eau | |

3.2. Les différentes unités paysagères

La combinaison de ces différents éléments détermine des unités paysagères se caractérisant chacune par leur sensibilité, leur ambiance, leur structure.

Les chaumes

Cette unité s'organise autour des fermes-auberges sur les contreforts du Petit-Ballon. Le maintien d'une activité agricole importante et le faible degré d'implantation des hommes permettent la conservation d'une ambiance paysagère apaisante. Ces espaces dégagés permettent d'observer des panoramas variés sur la plaine d'Alsace et la Forêt Noire. Espace d'intérêt paysager et écologique, les chaumes ont vocation à rester des sommets de nature et de silence respectés par l'homme (maintien de la qualité de la faune et de la flore, accueil touristique limité, pratiques culturelles adaptées...).

Le fond de vallon du Krebsbach

Trait d'union entre les sommets du Petit Ballon et le village, ce vallon aux caractéristiques torrentielles offre une liaison intéressante entre les milieux d'altitude et les espaces ouverts de fond de vallée.

Contrairement aux autres vallons, cette unité n'est pas complètement occupée par la forêt. Les prairies humides sont traversées par le cours d'eau et abritent une végétation particulière. Des blocs erratiques, vestiges des glaciations, tapissent le vallon et les versants et confèrent à ce site un modelé particulièrement riche et équilibré ou se mêlent l'eau, la forêt et les espaces ouverts.

L'espace villageois

Cette unité englobe le bâti dans son environnement naturel constitué par des arbres fruitiers appartenant à d'anciens vergers, les cours d'eau, les prairies et les boisements des premières pentes.

Le noyau villageois se structure clairement dans le fond de vallée. Mais les habitations éparses qui sont nombreuses sur les bas de pentes et les versants favorisent des contours parfois flous du fait de l'éclatement du bâti et de la présence des espaces naturels dans les interstices.

3.3. L'évolution du paysage

Les qualités paysagères du territoire communal relativement préservées ne sont pas à l'abri de certains risques d'évolution comme :

- La fermeture du paysage par l'avancée spontanée de la forêt ou la plantation de résineux risque de détruire l'équilibre entre espace boisé et espace ouvert. La construction sur les bas de versant réduit l'espace de respiration entre le bâti et la forêt et détériore le cadre de vie par une lisibilité moindre.
- Le développement urbain par la construction de bâtiments de qualité architecturale souvent médiocre mal intégrés dans le paysage banalise le paysage et perturbe l'ambiance rurale de la commune.
- L'urbanisation linéaire progressive dans la vallée du Krebsbach le long de la rue Meyerhof et dans les vallons tend à réduire les coupures vertes entre les différentes entités villageoises.

3.4. Conclusion

Témoins d'une géomorphologie variée et d'un système agraire traditionnel leur garantissant une ouverture remarquable, les paysages de Wasserbourg et de la vallée de Munster possèdent une attractivité maximale.

La vallée a misé depuis la fin du 19^{ème} siècle sur le tourisme vert, lui assurant ainsi un développement socio-économique important. Elle devra néanmoins veiller à maîtriser l'accroissement des fréquentations, des équipements et des constructions individuelles, afin de conserver son cachet paysager. Ces paysages, particulièrement convoités par les touristes et sous la pression du desserrement urbain colmarien, sont aujourd'hui menacés de fermeture suite à la déprise agricole et de banalisation par le développement incontrôlé des habitations principales et des résidences secondaires sur les premières pentes.

4. Les contraintes d'aménagement

D'une manière générale, la commune est tenue de respecter dans ses choix d'aménagement un certain nombre de contraintes légales. En outre, le ban communal est affecté par des contraintes naturelles dont la prise en compte est impérative.

4.1. Les contraintes légales

Les servitudes d'utilité publique

Les plus contraignantes en matière d'urbanisme sont les suivantes :

- Les propriétaires des terrains riverains des cours d'eau non domaniaux (Kaltenbrunnenbach, Krebsbach et Hanspenbach), sont tenus de laisser le libre accès aux berges sur une bande large de 4 mètres, aux agents chargés de l'entretien de la rivière.
- Une très large majorité des espaces boisés est soumise au régime forestier. Pour tout aménagement exigeant un défrichement en forêt communale, une demande préalable de distraction du régime forestier doit être adressée à l'O.N.F. ainsi qu'une demande d'autorisation de défrichement au Ministère de l'Agriculture. L'Etat exige des mesures compensatoires sous forme de rachat de forêts privées ou de surfaces à reboiser.
- L'extrême Ouest du ban communal est concerné par un périmètre de protection de captage d'eau potable qui génère des dispositions particulières pour l'occupation du sol.

Le Schéma Directeur Colmar-Rhin-Vosges

Ce document d'urbanisme, approuvé en octobre 2001 est opposable aux communes dans le cadre de l'élaboration ou la révision de leur P.L.U.

Wasserbourg doit rester une commune principalement résidentielle. Elle pourra, néanmoins, maintenir ou développer des activités pour mieux répondre aux besoins de la population sous réserve que cela ne se fasse pas au détriment des communes voisines ou de projet de zones d'activités intercommunales.

Cela se traduit par la maîtrise de l'urbanisation dictée par les orientations suivantes :

Pour les noyaux villageois de montagne :

Implantés en fond de vallons, les noyaux urbains doivent faire l'objet d'un développement urbain respectueux des formes urbaines existantes. Pour éviter la formation d'un mitage banalisant en périphérie des villages, les extensions nouvelles,

qu'elles se réalisent en fond de vallon ou sur les premières pentes, doivent intégrer au mieux la topographie sur un modèle de rues parallèles. Un autre principe général est de maintenir des coupures vertes entre les villages et les hameaux.

Pour les hameaux et fermes isolés sur les versants :

- Pour maintenir les paysages traditionnels de la vallée, il faudra veiller à contenir et limiter fortement les pressions de l'habitat dispersé. Dans cet esprit, ne seront autorisées que la densification des hameaux existants ainsi que l'implantation de bâtiments agricoles, à condition qu'ils s'insèrent bien dans le paysage.

Un des atouts majeurs de la commune de Wasserbourg est la qualité paysagère du site. Les espaces agricoles et paysagers montagnards sont à préserver. Dans ces domaines les orientations sont les suivantes :

- Préserver et mettre en valeur les espaces agricoles et paysagers montagnards

Pour maintenir le développement du tourisme il faut veiller à mieux gérer et soigner les paysages, valoriser les espaces agricoles et gérer prudemment les ressources (eau, inondations, gravières-carrières, déchets...). Les villages doivent pouvoir continuer à jouer la carte de l'accueil, la restauration, l'hébergement touristique par des projets nouveaux (gîtes, hôtels, restaurants...) bien insérés dans le tissu urbain existant

- Soutenir l'agriculture de montagne :

L'agriculture de montagne permet "d'entretenir" les paysages. Il faut protéger et reconquérir les Hautes chaumes en développant des pratiques agricoles respectueuses du milieu naturel et en favorisant le maintien de l'activité agro-touristique et la mise en valeur des richesses naturelles.

Il est également nécessaire de tenter de maintenir une partie des pâturages qui structurent le paysage en périphérie des villages.

- protéger les grands massifs forestiers

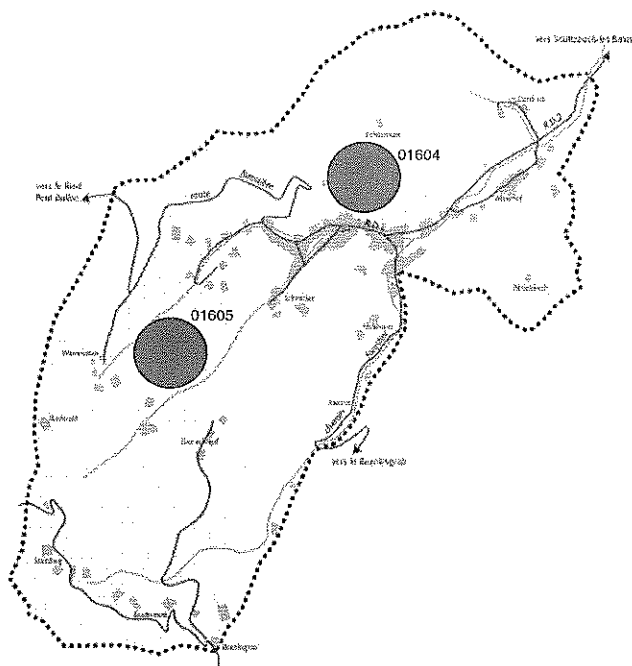
La forêt est l'élément principal du paysage de Wasserbourg. Il convient donc de préserver les espaces boisés et forestiers, de favoriser la gestion paysagère des massifs forestiers, en soignant notamment les lisières et de maintenir les clairières agricoles et leur bâti pour l'animation des massifs forestiers.

L'un des enjeux majeurs de la zone montagnarde est de préserver sa fonction de production forestière, tout en évitant une reforestation trop importante

Concernant l'absence de réseau d'assainissement, le Schéma Directeur stipule que des études doivent être menées pour déterminer les modes les plus appropriés.

Vestiges archéologiques

Deux périmètres archéologiques ont été identifiés sur le territoire de Wasserbourg par la Direction régionale des affaires culturelles. Il s'agit des abords de la ruine du château de Strohburg au Nord du village, et d'un site au lieu-dit Kieferwald (en aval de la ferme de la Wassmatt).



4.2. Les contraintes naturelles et les autres contraintes

Risque sismique

L'ensemble de la Vallée de Munster et donc Wasserbourg est soumise à des risques sismiques d'importance faible (zone Ib) n'exigeant pas de mesures différentes de celles adoptées habituellement dans la construction.

Les déchets

Le ramassage des déchets est assuré en porte à porte pour le noyau villageois tous les mercredis matins. Des conteneurs permettant le tri sélectif ont été installés pour les résidences éparses qui ne bénéficient pas du ramassage en porte à porte.

Un dépôt de déchets verts se situe en face du terrain de football le long du Kaltenbrunnenbach. Sur ce site d'une ancienne décharge aujourd'hui résorbée, il est important de veiller à l'origine des dépôts pour éviter toute pollution accidentelle du ruisseau tout proche.

L'ancienne carrière

Une ancienne carrière est localisée sur le versant situé en amont du lieu-dit Schirmertal. Les roches extraites de cette carrière servaient de matériaux de construction, de remblaiement ou de soutènement. Actuellement cette carrière sert de lieu de stockage à des matériaux de construction : graviers, blocs rocheux... Il convient de surveiller ce site pour éviter qu'il ne serve à d'autres usages.

L'assainissement

Le réseau d'assainissement est inexistant à Wasserbourg, les habitations sont dotées de fosses septiques. Cette situation n'est pas sans conséquences car le mauvais entretien des fosses et le rejet d'effluents non-traités directement dans les cours d'eau entraîne une pollution des eaux du Krebsbach.

Certaines pratiques agricoles sont susceptibles d'accentuer ces pollutions qui peuvent être importante en période d'étiage.

Les lignes électriques

Une ligne électrique moyenne tension aérienne monte le long de la vallée jusqu'en haut du village. Son impact reste néanmoins relativement faible.

Trafic routier

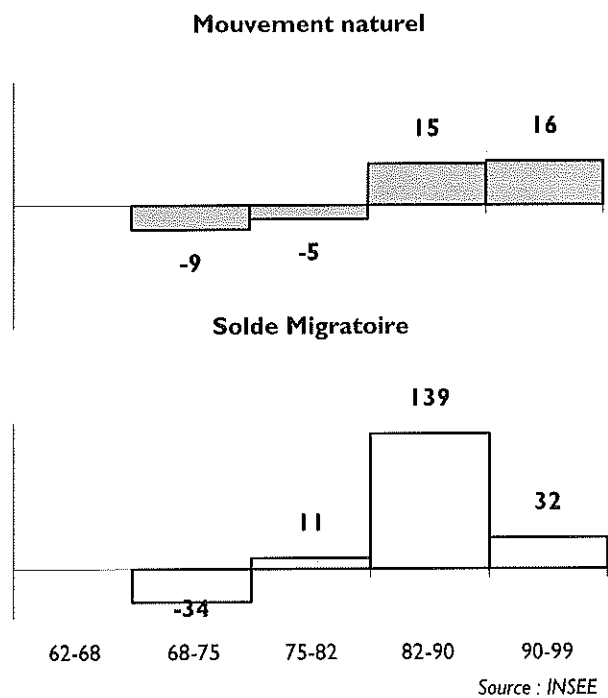
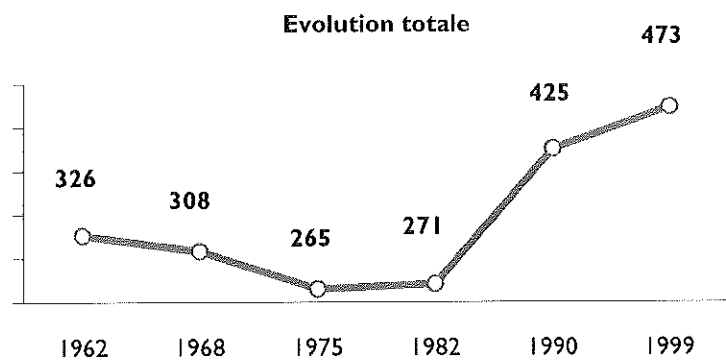
La RD 2 supporte un trafic journalier moyen, près de 1000 véhicules/jours, relativement important par rapport à la taille de la commune. Les migrations pendulaires des actifs (80% d'actifs migrants) et les flux touristiques expliquent cette fréquentation.

La fréquentation touristique pose des problèmes de stationnement dans la commune le week-end. En effet, Wasserbourg est le point de départ de nombreux randonneurs qui y gare leur véhicule. Le parking de la Mairie, souvent complet, n'offre pas suffisamment de place à ces visiteurs.

PARTIE 2

Etude socio-économique

La démographie communale



I. Données démographiques

I.1. L'évolution démographique globale et ses facteurs

L'évolution démographique globale

L'évolution démographique constatée entre 1962 et 1999 se caractérise par un fort accroissement relatif, de l'ordre de 45%.

De 62 à 75, on observe une diminution assez marquée de la population, suivie à partir du recensement de 1975 d'une augmentation progressive et significative.

Passant de 326 habitants en 1962 à 473 en 1999, l'évolution représente un accroissement annuel moyen de 4 habitants/an

La période intercensitaire 1982-1990 est celle où l'on observe le taux d'accroissement le plus fort (+19.3 %) représentant une augmentation de la population de plus du tiers.

En 2002, la population totale (483 habitants) continue à augmenter mais on sent nettement une tendance à la stabilisation.

Les facteurs d'évolution

Pour Wasserbourg on note très nettement que les variations de population sont tributaires des phénomènes migratoires.

Alors que le mouvement naturel présente une ondulation faible, avec des valeurs négatives jusqu'en 1982, puis positives à partir de cette date, le solde migratoire est quant à lui beaucoup plus fluctuant :

Après avoir été fortement déficitaire au cours de la période 1968/1975, le solde migratoire au cours de la période intercensitaire suivante enregistre un léger excédent (11 personnes), puis un apport massif (139 personnes) sur la période 82-90. Il continue à croître ensuite, mais plus raisonnablement.

La croissance démographique est donc majoritairement calquée sur le phénomène migratoire, le mouvement naturel ne faisant que corroborer ce constat.

Par rapport au canton de Munster

COMMUNES	1968	1975	1982	1990	1999
Breitenbach	834	862	835	854	879
Eschbach-au-Val	410	410	373	375	372
Griesbach-au-Val	487	483	519	587	736
Gunsbach	633	650	702	709	789
Hohrod	284	305	318	293	320
Luttenbach	729	707	682	719	820
Metzeral	1051	989	1006	1041	1065
Mittlach	376	367	307	291	290
Muhlbach	770	728	668	631	725
Munster	4886	4915	4661	4667	4884
Sondernach	588	559	527	540	614
Soultzbach	554	576	573	588	602
Soultzeren	1070	1061	969	1024	1088
Stosswihr	1264	1306	1312	1276	1305
Wasserbourg	308	265	271	425	473
Wihr-au-Val	1013	1106	1051	1089	1232
TOTAL	15257	15289	14774	15109	16194

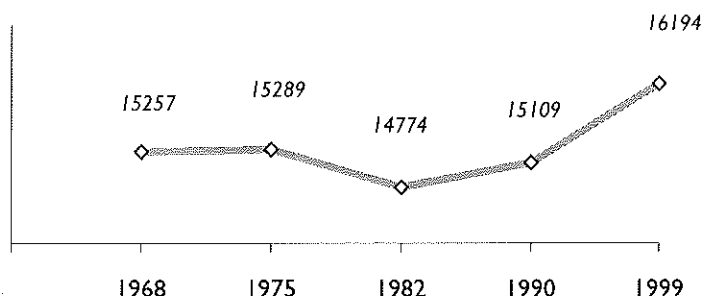
On remarque que sur le canton peu de communes sont réellement attractives. Eschbach-au-Val et Mittlach perdent même très régulièrement de la population ; d'autres comme Metzeral, Sondernach et Soultzeren retrouvent en 1999 leur population de 1968, après une période de baisse sensible.

Wasserbourg est une des plus petites communes du Canton de Munster et son évolution est assez atypique dans la vallée. En effet, après une baisse de l'ordre de 12 %, elle présente actuellement une attractivité forte. D'autres comme Wihr-au-Val et Muhlbach suivent le même schéma.

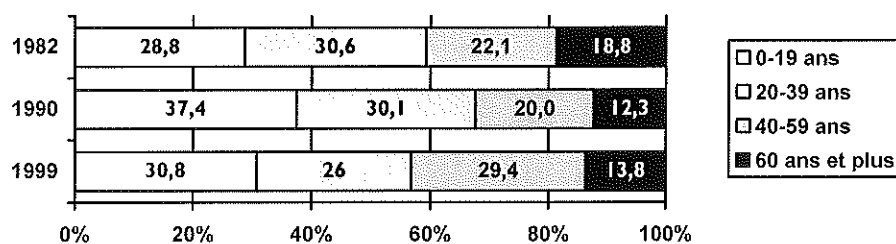
Globalement, les résultats sont très hétérogènes au niveau du Canton, qui marque un regain d'attractivité depuis 1990 seulement. Le chef-lieu Munster, avec 30 % de la population totale du Canton a subi le même phénomène : des apports récents de population qui ont contribué à l'augmentation de plus de 6% de la population de la vallée de Munster au cours des dix dernières années.

La démographie cantonale

Evolution totale



La structure par âge et le vieillissement de la population



Après la déprise remarquable jusqu'au début des années 80, des modifications sensibles de la structure de la population apparaissent. Les apports migratoires des années 80 provoquent un rajeunissement très net de la population. Les jeunes de la tranche d'âges "0-19 ans" représentent 37,4% de la population en 1990, et seulement 28,8% au recensement précédent.

En 1999, on ressent le fléchissement des apports migratoires même si la population jeune reste assez bien représentée (près du tiers de la population totale).

La part des actifs (groupes d'âges 20-39 et 40-59 ans) est stable aux alentours de 50% de la population.

La variation de l'indice de vieillissement (*rapport entre la population âgée de 60 ans et plus et la population des 0-19 ans*) qui est de 0,65 en 1982 et 0,45 en 1999 confirme le rajeunissement issu des phénomènes migratoires.

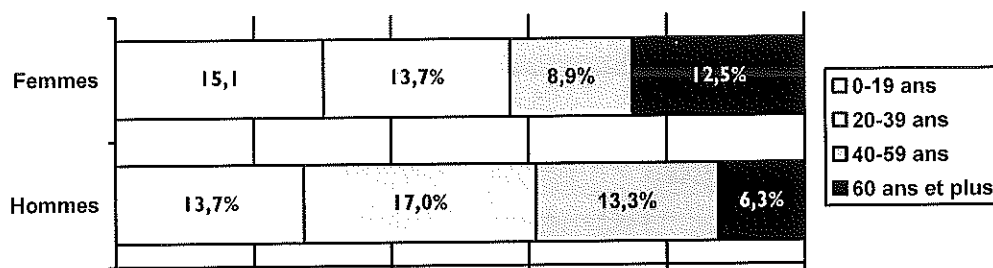
(Une valeur de cet indice égale à 1 signifierait qu'il y a autant de "jeunes" que de "60 ans et plus.")

Répartition par sexe

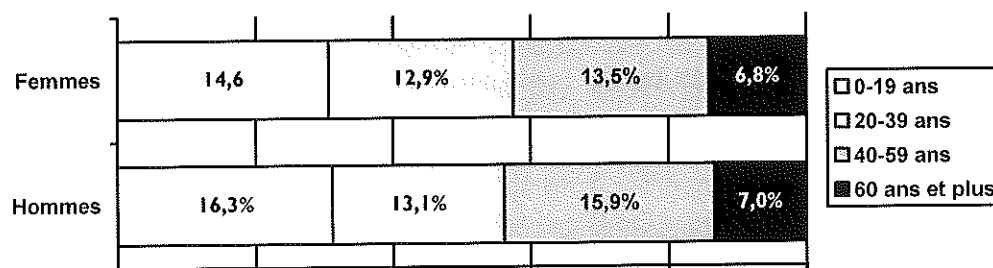
En 1982, les hommes et les femmes sont également représentés.

La population féminine est deux fois plus importante dans la tranche des plus de 60 ans. Ce sureffectif de population âgée des femmes affecte les tranches des actifs "20 à 59 ans" alors qu'une relève semble assurée avec 15% de 0-19 ans.

La population masculine est manifestement plus importante dans les classes actives.



En 1999, les hommes sont légèrement mieux représentés que les femmes (247 contre 226) et les répartitions par tranches d'âges s'équilibrent entre hommes et femmes.



La pyramide des âges

La pyramide des âges de la population lors du recensement de 1999 met en évidence une sous-représentation des jeunes actifs (tranches 20-35ans) et des plus de 65 ans. En revanche, les jeunes jusqu'à 20 ans sont bien représentés, surtout pour une commune aussi isolée. Le phénomène migratoire des années 80 et qui se poursuit encore aujourd'hui apporte une population en âge de travailler avec des enfants. Les 20-35 ans ne trouvent pas leur compte dans la commune, qui n'offre ni emploi local ni équipements suffisants pour cette tranche de la population.

On peut penser qu'à l'avenir des changements importants dans la structure de la population pourraient intervenir, la commune ne se prêtant pas à une forte densification. La population pourrait raisonnablement se stabiliser autour de 500 ou 550 habitants.



2. Activités

2.1. Population active

	1982		1990		1999	
	Canton	Wasserbourg	Canton	Wasserbourg	Canton	Wasserbourg
Population active totale	6240	113	6396	166	7390	238
(dont chômeurs)	(352)	(7)	(412)	(9)	(480)	(13)
% population totale	42%	42%	42%	39%	46%	50%

La population active totale a beaucoup augmenté au cours de la période 1982-1999, en même temps que l'accroissement démographique.

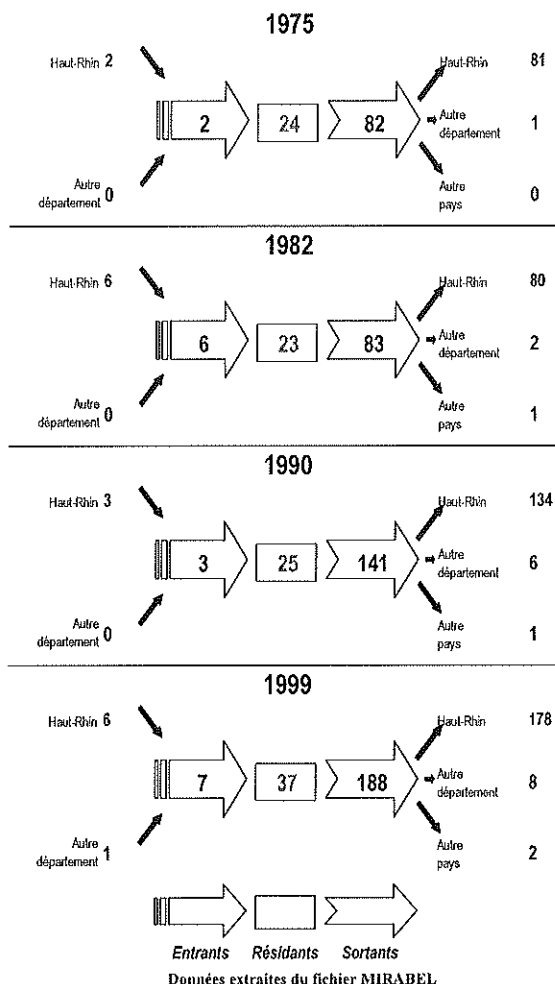
L'augmentation est de l'ordre de 30% entre chaque recensement.

Les années 90 voient une augmentation significative de la part des actifs dans la population totale. Cette part atteint 50% au dernier recensement.

L'évolution de la population active de la commune est plus forte que celle du canton dont la proportion d'actifs est plus faible, même si elle a augmenté récemment.

Pour la commune comme pour le canton, une proportion d'environ 6% de chômeurs est à constater.

Navettes domicile-travail des actifs ayant un emploi



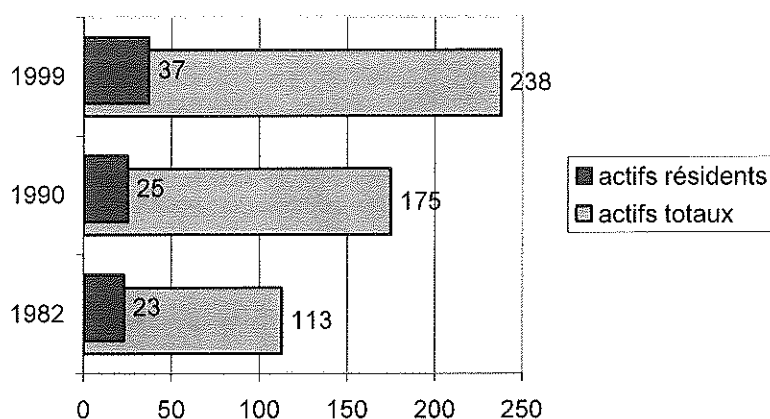
Les actifs résidents (habitant et travaillant à Wasserbourg) sont proportionnellement stables sur les quatre derniers recensements. En 1999, on observe une augmentation des emplois offerts dans la commune.

Le nombre des actifs amenés à migrer quotidiennement est très important depuis longtemps. Il ne cesse d'augmenter, passant de 73% en 82 à près de 80% en 99.

Le phénomène frontalier est marginal à Wasserbourg, il ne concerne en 1999 que deux actifs, un pour la Suisse et un pour l'Allemagne.

La population active ayant un emploi est de 225 personnes

Même si la commune offre quelques emplois sur son territoire, la part des actifs migrants est la plus forte et ne cesse d'augmenter. Les phénomènes migratoires, qui touchent surtout la population active, augmentent d'autant les migrations de travail vers les zones d'emploi extérieures à la commune.



Les actifs quittant Wasserbourg pour travailler dans une autre commune du Haut-Rhin restent presque tous dans la zone d'Emploi.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ces migrants par communes en 1999 :

DESTINATIONS Principales	1999
Colmar	74
Ingersheim	7
Munster	25
Riquewihr	4
Rouffach	4
Stosswihr	5
Turckheim	13
Wihr-au-Val	4
Wintzenheim	5
Autres communes (68)	38

Les destinations de prédilection sont Colmar, Munster et Turckheim qui sont les communes les plus proches offrant des emplois.

Les autres actifs migrants se dispersent sur tout le territoire haut-rhinois.

7 d'entre eux se dirigent vers le Bas-Rhin.

Répartition de la population active par sexe

	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des emplois des femmes
1982	74	39	113	34,5%
1990	107	68	175	38,8%
1999	137	101	238	42,4%

La part des emplois des femmes dans la population active a tendance à augmenter au cours des recensements.

2.2. Nombre d'emplois dans la commune

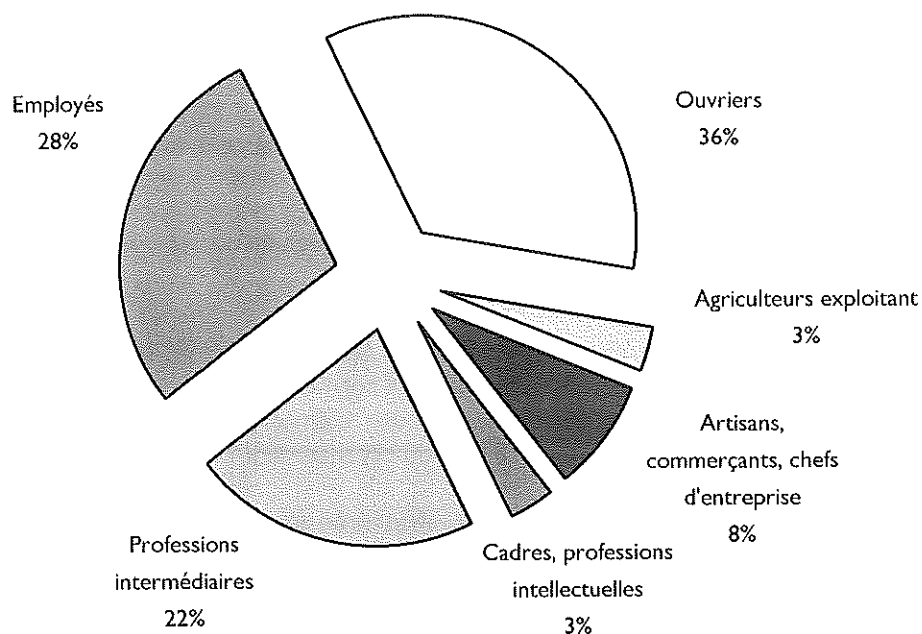
Le nombre d'emplois locaux (les emplois occupés par les actifs habitant la commune et ceux occupés par des actifs venant seulement y travailler) a augmenté entre 1975 et 1999. Même si en valeur absolue la commune est peu pourvoyeuse d'emploi, elle fournit néanmoins 44 emplois locaux en 1999, contre seulement 28 lors du recensement précédent.

Même si les migrations de travail prédominent, Wasserbourg augmente, à son échelle, son attractivité économique.

Le taux d'emploi (l'expression du rapport entre le nombre d'emplois offerts dans la commune et la population) n'a en revanche pas explosé, puisqu'il se situait aux alentours de 8% en 1962, et à peine plus de 9% aujourd'hui.

2.3. Les catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles en 1999



En 1999, les actifs occupés de Wasserbourg, au nombre de 240, occupent très majoritairement les catégories des employés et d'ouvriers. Les agriculteurs exploitants, au nombre de 8, sont tous des résidents.

Répartition des catégories socioprofessionnelles

	1999		
	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	8	8	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	20	16	4
Cadres, prof. intellect. sup.	8	8	0
Professions intermédiaires	52	20	32
Employés	68	12	56
Ouvriers	84	72	12

Les hommes se retrouvent majoritairement chez les agriculteurs et les ouvriers. Les femmes occupent plutôt des postes d'employés et les professions intermédiaires.

2.4. Les activités économiques

Comme dit plus haut, Wasserbourg ne présente pas un dynamisme économique particulier.

Les actifs résidents se retrouvent parmi les agriculteurs qui font fonctionner les exploitations (regroupés en GAEC ou SCEA) et fermes-auberges (Buchwald, Strohhberg, Wassmatt), et l'auberge du Boenlesgrab.

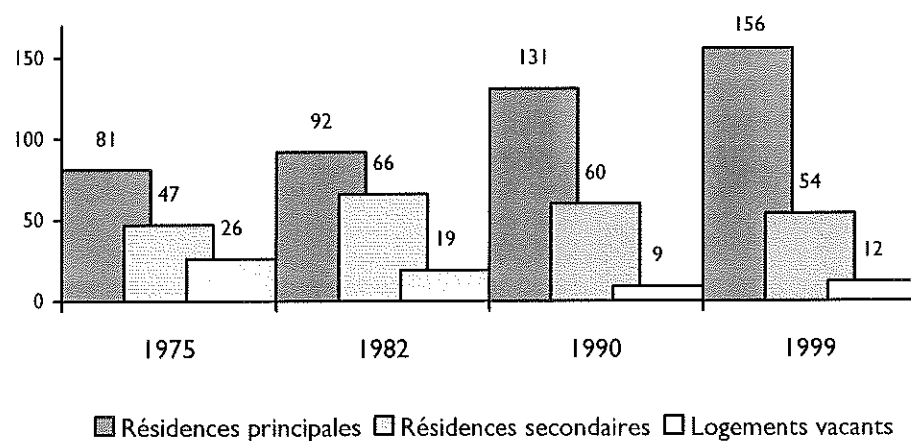
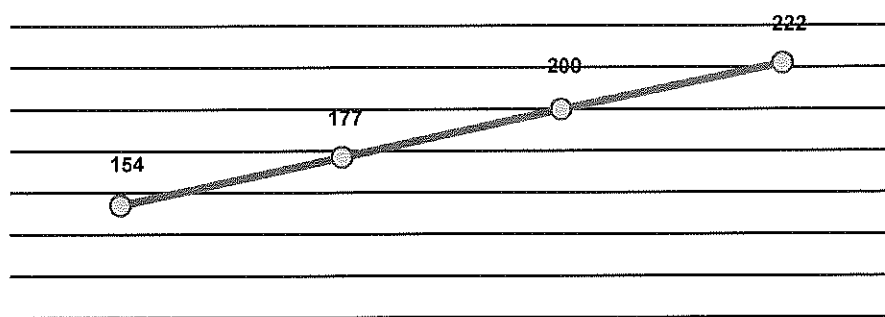
Quelques entreprises de petite taille et de faible effectif sont présentes dans le village :

- entreprise de terrassement
- élevage de chevaux
- couverture-zinguerie-charpente

3. L'habitat

3.1. Evolution et composition du parc de logements

Catégories de logements	1975		1982		1990		1999	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Résidences principales	81	52,6	92	52,0	131	65,5	156	70,3
Résidences secondaires	47	30,5	66	37,3	60	30,0	54	24,3
Logements vacants	26	16,9	19	10,7	9	4,5	12	5,4
TOTAL	154	100,0	177	100,0	200	100,0	222	100,0



En 1962, on comptait dans la commune 80 logements et déjà un important parc de résidences secondaires. Par la suite, et surtout à partir des années 80, les apports de population extérieure se sont concrétisés par un essor de la construction. Entre les recensements de 82 et 90, le développement pavillonnaire s'intensifie avec la construction d'un lotissement, avec une moyenne annuelle de 5 nouvelles habitations.

En 1999 le parc de logements se composait de :

- 70 % de résidences principales ;
- 24 % de résidences secondaires ;
- 5 % de logements vacants.

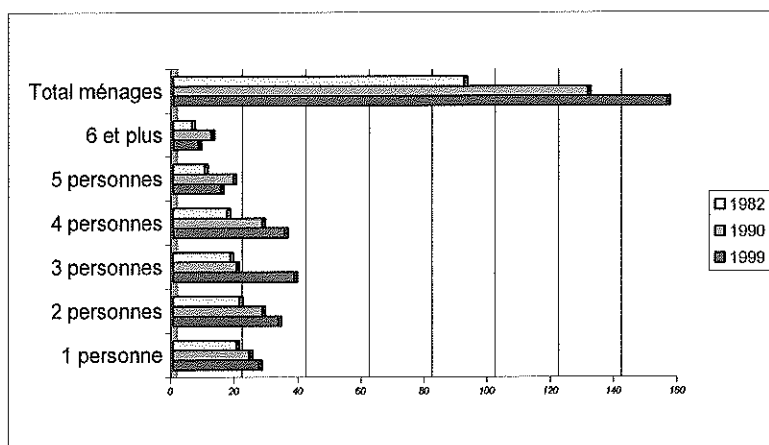
Les logements vacants comprennent à la fois les logements disponibles pour la vente ou la location, les logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement ainsi que les logements, autres que les résidences secondaires, que leurs titulaires n'occupent pas à l'époque du recensement.

Il est remarquable de constater que le parc de résidences secondaires n'a pas diminué de manière significative depuis les années 60, autour de 50 unités.

Au dernier recensement, le phénomène se poursuit, observé sur le terrain par un remplissage progressif des vides du tissu urbain, sous la forme de permis isolés ou de petites opérations de quelques maisons.

3.2. La taille des ménages

	1982	1990	1999
1 personne	20	24	27
2 personnes	21	28	33
3 personnes	18	20	38
4 personnes	17	28	35
5 personnes	10	19	15
6 et plus	6	12	8
Total ménages	92	131	156



Même si les familles de plus de 4 personnes tendent à diminuer suivant un processus de décohabitation habituellement constaté, elles restent néanmoins assez fortement représentées à Wasserbourg.

Les ménages de 5 et 6 personnes ou plus ont augmenté au recensement de 1990, ce qui signifie que les apports migratoires de cette période ont concerné des familles nombreuses. Ce phénomène s'inverse actuellement, les ménages de trois personnes étant majoritairement représentés en 1999.

3.3. La typologie des résidences principales en 1999

En 1999, les 156 résidences principales de Wasserbourg sont composées de :

134 maisons individuelles ou fermes (86 %) ;
20 logements dans des immeubles collectifs (13 %) ;
2 autres habitations.

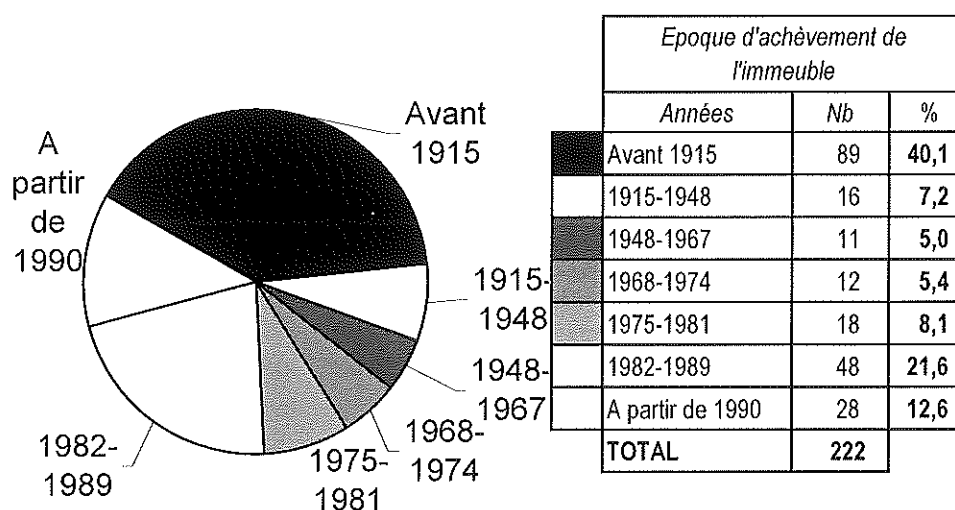
La prédominance des maisons individuelles traduit avant tout le caractère rural de la commune. Elle inclut les fermes qui sont pour la plupart à l'écart du village. Le caractère résidentiel s'affirme peu à peu avec la réalisation d'opérations de lotissement (rue du Petit Ballon et plus récemment rue du Boenlesgrab), et les apports migratoires qui se poursuivent sont à l'origine d'un remplissage pavillonnaire.

Le nombre de maisons individuelles a augmenté de 20 unités entre 90 et 99, et de nouveaux chantiers sont en cours.

3.4. Statut d'occupation des résidences principales en 1999

On compte en 1990 à Wasserbourg 105 logements occupés par leurs propriétaires, 5 logements en location et 21 logements occupés à titre gratuit. Neuf ans plus tard, on comptabilise 137 propriétaires, 5 locataires et 14 logés gratuitement.

3.5. Epoque d'achèvement des résidences principales



Plus de la moitié du parc de résidences principales a été investi après la fin de la deuxième guerre mondiale. Même si on observe un pic de construction sur le période 82-89 qui correspond à la création d'un lotissement d'habitation, la progression se fait de manière assez régulière dans le temps, sans période d'interruption. Les chiffres plus récents confirment la progression actuelle du parc de résidences.

Notons que les terrains pouvant se libérer pour la construction sont de plus en plus difficiles à trouver en raison des contraintes topographiques notamment.

Le parc ancien, (d'avant 1915) représente plus de 40% du potentiel urbanisé de la commune. C'est là que peut s'imaginer le renouvellement urbain à plus long terme, s'il s'opère.

3.6. Degré de confort des logements

En 1990 :

Sur 131 logements principaux en 1990, 20 sont dépourvus de tout confort, c'est-à-dire ni baignoire, ni douche, ni wc à l'intérieur soit plus de 15%.

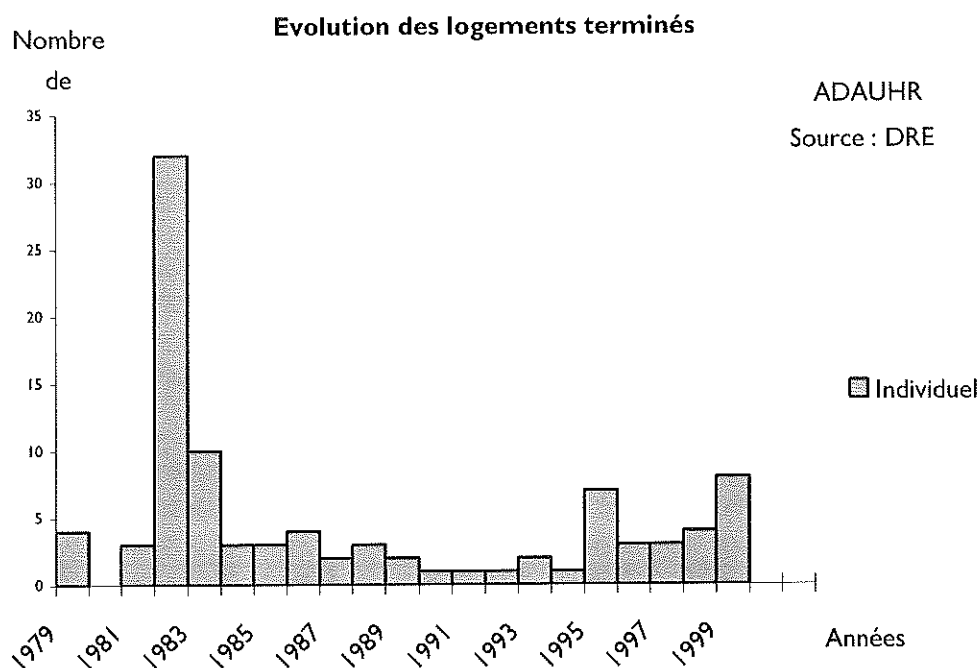
84 logements ne possèdent toujours pas de chauffage central.

En 1999 :

Sur les 156 résidences principales que compte la commune, on ne compte plus que 10 dépourvues de tout confort (ni baignoire, ni douche, ni wc à l'intérieur), la situation s'est donc améliorée depuis 1990 en ce qui concerne la vétusté des logements.

76 résidences ne sont toujours pas équipées de façon satisfaisante chauffage central.

3.7. Evolution de l'habitat



Année	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	0	1
Logement	4	0	3	32	10	3	3	4	2	3	2	1	1	1	2	1	7	3	3	4	8	1	3

L'activité de la construction est permanente à Wasserbourg depuis la fin des années 70. La construction d'un lotissement d'une vingtaine de constructions en 1983 est à l'origine d'un apport massif de population extérieure. Ensuite, l'activité de la construction diminue pour retrouver un rythme de trois ou quatre permis délivrés par an jusqu'en 1990. L'activité faiblit davantage, puis reprend en 1996.

Sur les trente dernières années, l'activité de la construction est particulièrement marquée pour une commune dont l'attractivité réside uniquement dans la qualité de son site. Seul l'habitat individuel est concerné, aucun immeuble collectif n'a été construit pendant cette période, et aucun logement social.

Cette activité constante de la construction se traduit par un doublement du parc immobilier depuis l'après-guerre. Aucune accalmie ne se présage naturellement, puisque de nouvelles maisons s'implantent encore en 2002.

3.8. Equipements et services collectifs

Equipements scolaires (Données communales pour 2002)

Premier degré public : Wasserbourg fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec Soultzbach-les-bains.

- Ecole maternelle : 20 enfants sont accueillis à l'école maternelle du village, 8 élèves en moyenne section et 12 en grande section..
- Ecole élémentaire : elle est située 13 rue de l'Eglise et comprend un CP de 13 élèves et un CE1 de 5 élèves.

Second degré public : les enfants originaires de Wasserbourg sont accueillis au Collège F. Hartmann à Munster, puis au lycée F. Kirschleger

Equipements sportifs et de loisirs

Wasserbourg comporte une salle polyvalente destinée à accueillir tous types de sports et de loisirs. (11 rue de l'Eglise). Un bâtiment mobile associatif et scolaire accueille le tennis de table. Un terrain de football se situe chemin du Kaltenbrunnenbach mais ne comporte ni sanitaires ni vestiaires, seulement un petit local en bois sans confort.

Liste des associations :

- Amicale des sapeurs-pompiers
- Comité des fêtes
- Association de gestion de la salle polyvalente
- Chorale Sainte-Cécile
- Section UNC-UNC/AFN et S. de F.
- A.P.P.
- Association sport et loisirs
- Conseil de fabrique de l'église
- Club animations jeunes

Transport collectif

La commune n'est desservie par aucune ligne régulière de transport en commun. La voie ferrée ne dessert que la vallée de Munster et la gare la plus proche permettant de se rendre à Colmar est située à Wihr-au-Val.

Toutefois, le ramassage scolaire est assuré par la société Feller et un dispositif de transport à la demande, financé par la commune, est accessible pour les personnes âgées désirant se rendre à Munster.

PARTIE 3 :

Diagnostic et besoins recensés

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	TENDANCE	BESOINS RECENSES
Environnement naturel	<p>Territoire communal enclavé en vallon secondaire de la vallée de Munster présentant grande richesse paysagère, une diversité de milieux et un intérêt majeur au plan écologique.</p> <p>Maintien de vastes zones de refuge à l'écart des nuisances : faible trafic automobile, tranquillité des habitants.</p> <p>Forêt : principale richesse économique pour la commune.</p> <p>Présence d'un réseau dense de sentiers balisés et entretenus.</p>	<p>- Sensibilité et fragilité des milieux.</p> <p>Pression touristique forte sur certains sites, notamment sur les hauteurs près de la crête vosgienne et aux abords des fermes-auberges et de l'auberge du Boenlesgrab.</p> <p>Espace naturel convoité, problèmes de conflits d'usage, randonneurs, (chasseurs), agriculteurs et éleveurs, touristes.</p> <p>Espace mité localement par des résidences secondaires et des habitations permanentes isolées.</p>	<p>Réduction progressive des vergers en bordure de village par pression de la construction et manque d'entretien.</p> <p>Développement de la circulation automobile au sein des espaces naturels.</p> <p>Pression touristique croissante au Boenlesgrab et sur les accès au Petit Ballon.</p> <p>Progression de la forêt au détriment de l'espace agricole, fermeture progressive de certains espaces ouverts par manque de moyens d'entretien des boisements.</p>	<p>Mise en place d'une gestion cohérente de la forêt privée et publique.</p> <p>Expression du potentiel écologique, récréatif et économique des espaces.</p> <p>Nécessité de préserver les milieux remarquables et contribuer à l'échelle du ban communal à conforter la richesse écologique globale du territoire.</p> <p>Limitation et maîtrise des flux motorisés au sein des espaces naturels.</p> <p>Freiner l'occupation humaine des espaces remarquables.</p> <p>Sensibilisation à la fragilité des milieux et à leur intérêt patrimonial.</p>

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	TENDANCE	BESOINS RECENSES
Espace bâti	<p>Cadre de vie agréable offrant des vues préférentielles sur la nature encadrante.</p> <p>Relation étroite du bâti à son cadre naturel.</p>	<p>Caractère éclaté de la trame bâtie lié à la structure initiale du village, à son mode de développement et à la topographie.</p> <p>Absence d'une véritable centralité, d'un cœur de village clairement identifié, en raison du développement urbain tentaculaire.</p> <p>Manque d'équipements et services de proximité susceptibles de fédérer la vie sociale.</p> <p>- Confrontation rude entre types d'architecture.</p>	<p>Attractivité résidentielle croissante de la commune, pression foncière en augmentation.</p> <p>Risque de sous utilisation et de gaspillage pour un nombre limité de constructions des ensembles de terrains enclavés figurant au sein de la trame bâtie.</p> <p>Poursuite de l'étalement urbain et banalisation de l'architecture.</p>	<p>Définir une enveloppe urbaine réduite en fonction des voiries existantes et limiter les profondeurs constructibles pour respecter les pentes fortes; par conséquent, fixer des limites strictes à l'urbanisation.</p> <p>Eviter la construction sur pentes fortes.</p> <p>Retrouver une certaine centralité autour de la place.</p> <p>Occuper plus rationnellement les volumes existants.</p>
Ressources / contraintes / nuisances	<p>Absence de nuisances majeures, qualité exceptionnelle de l'environnement.</p> <p>Situation à l'écart des centres urbains et industriels et de la pollution des villes.</p>	<p>Problème de contrôle de l'assainissement individuel, absence d'assainissement collectif, risque de pollution des eaux de surface.</p> <p>Dépôts sauvages mal maîtrisés.</p>	<p>Augmentation des flux de circulation sous l'effet de l'augmentation et du rallongement des migrations quotidiennes de travail.</p> <p>Augmentation de la pression touristique sur les sites d'altitude.</p> <p>Augmentation de la pénétration de l'automobile dans les espaces naturels par amélioration du réseau carrossable.</p>	<p>Protéger les abords des ruisseaux et torrents.</p> <p>Contrôler fermement le fonctionnement de l'assainissement individuel pour limiter la pollution de l'eau.</p> <p>Maintien de la zone inondable à l'écart de tout projet d'urbanisation.</p>

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	TENDANCE	BESOINS RECENSES
Paysage	<p>Identité paysagère forte de la commune liée à la situation topographique en fond de vallée, aux perspectives remarquables sur la vallée et vers les Vosges, et à la richesse du cadre naturel.</p> <p>Persistance d'une activité agricole qui entretient les espaces ouverts.</p> <p>Mobilisation des acteurs locaux : commune, SIVOM, Parc des Ballons, Communauté de Communes, autour de la question du paysage.</p> <p>Présence d'une réglementation des boisements.</p> <p>Paysage, élément générateur de l'attractivité touristique et résidentielle de la commune et du cadre de vie de la population locale.</p>	<p>Fermeture progressive par les boisements des terrains en périphérie du village et de certains espaces d'altitude. Perte de lisibilité du site, des repères et des panoramas.</p> <p>Sensibilité très forte des sites au plan paysager exigeant la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour tout projet.</p> <p>Rudesse climatique, altitude.</p>	<p>A terme risque de disparition de l'équilibre espace ouvert/espace boisé.</p> <p>Banalisation du paysage urbain par des constructions neuves peu adaptées au site.</p>	<p>Nécessité du maintien d'un paysage ouvert, entretenu et accueillant.</p> <p>Maintien de la qualité du patrimoine bâti.</p> <p>Nécessité d'un traitement de qualité des constructions isolées et des abords des exploitations.</p>

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	TENDANCE	BESOINS RECENSES
Démographie	<p>Dynamisme démographique depuis 1982 par apports migratoires.</p> <p>Attractivité résidentielle de la commune, source de renouvellement de la population.</p> <p>Classe des jeunes adultes actifs bien représentée.</p>	<p>Vieillessement de la population à l'instar d'autres collectivités de référence (canton, département) faisant apparaître de nouveaux besoins.</p> <p>Absence de dynamique économique, fige l'évolution démographique.</p> <p>Faible disponibilité du foncier.</p>	<p>Attractivité stabilisée de la commune.</p> <p>Réduction de la taille des ménages.</p> <p>Apport d'actifs, mais population migrante peu stable.</p>	<p>Stabiliser la démographie et sédentariser la population.</p>
Logements - Habitat	<p>Parc de logements en croissance depuis 1975.</p> <p>Amélioration du niveau de confort des résidences principales.</p> <p>Logements vacants : gisement intéressant de redynamisation du bâti.</p> <p>Potentiel de renouvellement urbain dans le tissu ancien.</p>	<p>Faiblesse de l'offre locative.</p> <p>Attractivité de la commune tournée essentiellement vers la maison individuelle.</p> <p>Absence d'habitat social.</p> <p>Structure de l'habitat inadaptée à l'évolution des besoins de la population.</p> <p>Quasi-absence d'habitat collectif.</p>	<p>Maintien du parc de résidences secondaires.</p> <p>Evolution de la demande en logement.</p>	<p>Nécessité d'une certaine diversification de l'offre en logements : habitat collectif de type résidentiel, logements locatifs...</p> <p>Nécessiter d'une meilleure occupation des locaux vides.</p> <p>Réhabilitation de l'ancien.</p>

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	TENDANCE	BESOINS RECENSES
Economie Activités	<p>Maintien d'une dynamique agricole à retombées touristiques, donc économiques.</p> <p>Présence d'un potentiel touristique important en raison de la richesse des sites et paysages.</p>	<p>Dépendance vis-à-vis des pôles d'emploi extérieur.</p> <p>Absence d'acteurs économiques dynamiques dans le domaine du tourisme.</p> <p>Peu d'emplois locaux.</p>	<p>Augmentation de la part de la population active.</p> <p>Rallongement des migrations alternantes journalières (trajet plus long, Munster, Colmar, vallée et débouché de vallée).</p>	
Equipements	<p>Equipements scolaires.</p> <p>Réseau dense de sentiers de randonnées.</p> <p>Activité associative dynamique.</p> <p>Intercommunalité en développement.</p> <p>Proximité de Munster centre secondaire présentant un bon niveau de services, commerces...</p>	<p>Eloignement de l'enseignement secondaire et supérieur.</p> <p>Faiblesse de la capacité d'hébergement touristique.</p> <p>Absence de structure d'accueil de la petite enfance.</p> <p>Problème de l'assainissement.</p> <p>Absence de commerces.</p> <p>Absence de transports en commun.</p> <p>Absence d'équipements de proximité.</p>	<p>Développement d'une demande spécifique en terme d'équipements, difficile à satisfaire en milieu rural de montagne.</p>	<p>Améliorer les conditions de pratique du football</p> <p>Compléter les équipements sportifs (pétanque, volley) à proximité du terrain de football</p>

PARTIE 4

Objectifs d'aménagement et dispositions du PLU

I. Objectifs d'aménagement

Il appartient à la commune de se positionner clairement pour, d'une part, répondre, dans la limite de ses compétences, à l'ensemble des besoins recensés au chapitre précédent, et, d'autre part, respecter les orientations générales d'aménagement définies par le Schéma Directeur qui assigne à WASSERBOURG une vocation majoritairement résidentielle, avec renforcement éventuel des activités compatibles.

Ainsi, Wasserbourg fait partie des communes implantées en fond de vallons, et dont les noyaux urbains doivent faire l'objet d'un développement respectueux des formes urbaines existantes. Pour éviter la formation d'un mitage banalisant, les extensions nouvelles doivent intégrer au mieux la topographie et maintenir des coupures vertes entre les villages et les hameaux.

Dans les hameaux ainsi qu'autour des fermes et constructions isolés sur les versants, l'extension devra être contenue au maximum afin de garantir le maintien des paysages traditionnels de la vallée.

En outre, un compromis satisfaisant devra être trouvé entre le développement du tourisme vert, des activités connexes à l'agriculture et le maintien des grands espaces libres agricoles et forestiers.

En conséquence, le Plan Local d'Urbanisme s'articule autour des objectifs principaux d'aménagement suivants :

- **Affirmer une vocation résidentielle de qualité**

Cette vocation résidentielle de qualité est intimement liée à la présence d'un environnement naturel et paysager qui a été préservé jusqu'ici et qui est attractif.

Mais la qualité du cadre de vie suppose également que la population dispose des éléments, activités, services, équipements indispensables à sa vitalité. Wasserbourg de part son éloignement des centres actifs et des équipements de base, ne peut prétendre disposer des équipements de proximité qui font défaut. C'est pourquoi aussi il est si difficile de fixer des populations nouvelles. Le PLU limite fortement le développement pavillonnaire supplémentaire en préconisant un remplissage des vides du tissu existant. Il semble compte tenu du contexte local que la population se stabilisera dans l'avenir autour des 500 habitants.

- **Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et le patrimoine paysager**

Etroitement lié à l'objectif précédent, il s'agit pour la commune de pérenniser un capital qui fonde son identité, son attractivité résidentielle et le dynamisme de son terroir agricole. Cet objectif suppose une gestion adaptée des espaces naturels, et par conséquent reconnaître à l'agriculture et à la sylviculture un rôle essentiel dans leur conservation et valorisation, mais également une protection renforcée des milieux les plus sensibles et remarquables.

Enfin, dans ce cadre, il appartient à la commune maintenir son haut niveau d'attractivité pour le tourisme vert qui peut participer à la valorisation du patrimoine naturel. La situation privilégiée de Wasserbourg à la frontière entre les deux vallées particulièrement visitées de Guebwiller et

de Munster en fait un point de départ prisé par les randonneurs. Ces derniers doivent être correctement accueillis et canalisés dans le village et à ses abords.

- **Promouvoir un développement modéré de l'espace villageois**

Pour que la commune conserve l'essentiel de ses atouts et surtout préserve la qualité de son paysage remarquable, il est essentiel que le site ne soit pas dégradé visuellement. La cohérence d'ensemble du bâti, la qualité de son architecture, l'entretien de ses chemins, le balisage des équipements sont primordiaux dans cet objectif.

Le P.L.U. à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (voir document joint au dossier) s'efforce de mettre en cohérence, selon un cadre global, toutes les interventions sur le territoire communal, en privilégiant la préservation des éléments qui font le charme et l'attrait de Wasserbourg : paysage, agriculture de montagne, forêt de montagne.

2. Délimitation des zones et exposé des motifs du règlement

2.1. Le zonage

Le P.L.U. classe les sols en 3 grandes catégories :

- **Les zones urbaines ou zones U** qui correspondent aux zones déjà urbanisées et aux zones où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.
- **Les zones agricoles, ou zones A**, englobent l'ensemble des surfaces et secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. On distingue les secteurs à préserver de toute urbanisation pour des raisons de qualité des sites et paysages, et des secteurs où sont autorisées de nouvelles sorties d'exploitation (secteur Aa). Des dispositions particulières sont prises pour permettre certaines extensions, limitées et encadrées, sur les constructions existantes dans ce secteur, et qui sont relativement nombreuses.
- **Les zones naturelles et forestières, ou zones N**, qui comprennent les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels. Un secteur spécifique (Na) circonscrit le terrain d'assiette de l'auberge du Boenlesgrab.

La zone urbaine (zone U)

Le P.L.U. délimite une zone U qui englobe la totalité des constructions de l'agglomération à l'exception des écarts et constructions isolées qui s'égrènent loin du centre.

La forme urbaine du village est générée par l'imbrication des constructions dans un relief accentué, au gré des opportunités foncières et sans véritable organisation. Seuls quelques petits lotissements ou groupes d'habitation ont bénéficié d'un plan d'ensemble, mais si les parcelles ont été redessinées, et si l'architecture des constructions n'est pas typique d'un village de montagne, l'ordre urbain sur le terrain n'y est pas caractéristique.

Le développement est linéaire en fond de vallon principal avec progression tentaculaire vers les vallons secondaires et colonisation des versants accessibles.

Au lieu-dit Meierhof, densifié récemment sur le mode pavillonnaire, les constructions se sont implantées linéairement de part et d'autre de la voirie existante.

La zone agricole (Zone A)

Cette zone recouvre l'ensemble des terrains exploités par l'agriculture à savoir :

- les terrains plats du fond de vallée principale, prés inondables inclus ;
- les prés à flanc de versant et les clairières ;
- les prés et prairies d'altitude sous la crête vosgienne ;
- certains terrains à caractère agricole dans le tissu villageois, peu propices à l'urbanisation.

Ponctuellement, cette zone englobe également des parcelles, ayant fait l'objet d'un enrichissement spontané par manque d'entretien, susceptibles de retrouver une vocation agricole.

L'évolution de l'occupation humaine dans l'espace rural de montagne est très visible à Wasserbourg où l'on observe un mitage de l'espace par des résidences secondaires, parfois installées dans d'anciennes bergeries, des constructions isolées occupées de manière permanente, constructions neuves ou bâtiments agricoles réhabilités.

Ces constructions côtoient l'activité agricole, encore fortement présente dans la commune sous la forme de grandes fermes et fermes-auberges.

L'objectif du P.L.U. est de reconnaître la fonction agricole prioritaire de ces espaces, et le rôle fondamental de l'agriculture dans la conservation de territoires ouverts, entretenus et accueillants.

Le P.L.U. s'attache à garantir la pérennité des structures agricoles présentes en fixant un terme à toute forme de mitage supplémentaire non lié directement à l'agriculture.

Ne sont autorisées que les constructions et installations strictement nécessaires à l'activité agricole, l'entretien et l'extension mesurée des constructions existantes. La multiplication des logements, occasionnels ou permanents est proscrite, pour limiter d'une part les atteintes au site, et d'autre part la fréquentation et tous les phénomènes nuisants qui en découlent : enrobage des chemins, circulation automobile, effluents, ... Cette décision permet aux

propriétaires concernés d'entretenir le patrimoine bâti, et respecte les directives de la loi Montagne.

On distingue dans la zone agricole les espaces pouvant accueillir de nouvelles sorties d'exploitation et ceux dont la sensibilité paysagère, la qualité du site ou la richesse biologique ont été répertoriés en tant que patrimoine à préserver. Les premiers, classés en secteur Aa sont regroupés autour du village. Les autres, en zone A, sont situés en altitude et dans le vallon inondable du Krebsbach, et dans la coupure verte fixée par le schéma directeur, entre le village et Meierhof.

Le secteur du Boenlesgrab bénéficie d'un dispositif réglementaire spécifique destiné à autoriser l'agrandissement des structures existantes, leur modernisation, dans le but d'améliorer l'aspect architectural des bâtiments et de diversifier l'offre d'hébergement dans le respect de la qualité et de la sensibilité du site naturel.

Les zones naturelles et forestières (Zone N)

Il s'agit de la zone la plus importante qui couvre l'ensemble des forêts, privées et communales, qu'il s'agisse de la remarquable Hêtraie-sapinière qui se développe sur les versants, ou plus localement de la Chênaie occupant les pentes du Schlossberg (Strauburgwald).

Outre les massifs forestiers à grand développement précités, certains boisements plus modestes méritent aussi un classement en zone ND pour leur richesse biologique ou leur rôle structurant : le long du Krebsbach en amont du village et le versant situé sous le Schiracker.

L'objectif du P.L.U. se résume à conserver à ce patrimoine son intégrité en n'y admettant que les constructions, installations et travaux nécessaires à la sauvegarde, à l'entretien et à l'exploitation de la forêt. A l'appui d'une réglementation stricte, les rares constructions autorisées devront exprimer le souci majeur de se fondre de la meilleure façon possible au domaine forestier (articles 10 et 11).

• Espaces boisés classés

L'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme a pour objectif de maintenir l'état boisé des terrains auxquels il s'applique en rejetant de plein droit toute demande de défrichement quel que soit le propriétaire concerné. Au sein de ces "espaces boisés classés", les coupes et abattages d'arbres demeurent possibles mais restent soumis à autorisation préalable du Maire.

Cet article s'applique :

- à la totalité de la forêt soumise au régime forestier ;
- au cortège végétal accompagnant localement les cours d'eau à régime torrentiel.

• Zone à risque d'inondation

Une zone soumise au risque d'inondation a été mise en évidence dans le vallon du Krebsbach à l'aval du village. Elle concerne le lit majeur du Krebsbach occupé par des prés de fauche de grande valeur agricole et paysagère. Le P.L.U. y interdit toutes constructions et remblaiements. Cette zone à risque naturel, en raison de son intérêt agricole, bénéficie d'un classement A.

2.2. Le règlement

Zone urbaine U

Sur la base de l'analyse du bâti il n'a pas été jugé nécessaire de distinguer plusieurs zones urbaines pouvant nécessiter des règles différentes. L'unique zone U s'étire dans les vallons. Localement, il a été décidé de ne permettre l'urbanisation que d'un seul côté d'une voie, ce qui peut sembler peu rationnel sur le principe, mais est justifié par de fortes contraintes du terrain : déclivité, présence d'un ruisseau, roche affleurante ou difficultés d'accès.

Un recul des constructions de 5 mètres par rapport aux voies permet de libérer à l'avant des constructions des terrains libres pouvant servir d'aires de stationnement. Cette disposition vise à diminuer la voirie d'accès au garage et aux aires de stationnement imposées par le PLU, sachant que dans la plupart des cas les constructions nouvelles seront contraintes par une forte déclivité des parcelles.

La municipalité s'est clairement prononcée contre de nouvelles implantations de constructions sur les limites séparatives de propriétés, mode de construction pouvant générer des problèmes entre voisins, notamment en raison des pentes fortes et d'une indéniable instabilité des terrains.

L'objectif du P.L.U. consiste donc à maintenir le caractère groupé du bâti (par le biais du zonage), tout en instituant des règles évitant une sur-densification dans les interstices encore disponibles à l'intérieur du tissu.

Zone agricole A

La zone agricole est réservée par principe aux exploitations agricoles.

Les espaces situés en altitude, dans les coupures vertes ou dans les espaces humides de la vallée doivent préserver leurs caractéristiques naturelles et c'est pourquoi le règlement n'y autorise pas de nouvelles constructions, à l'exception de celles rendues nécessaires par les exploitations agricoles existantes, qui doivent pouvoir se déployer et se moderniser.

En revanche, les nouvelles sorties d'exploitation, si les besoins existent pourront s'implanter dans un secteur Aa, moins éloigné du village. Ce secteur est partiellement mité par des constructions d'habitation, des résidences secondaires, d'anciennes granges, etc... qui ne peuvent être rattachées systématiquement à la zone urbaine. Afin de ne pas trop pénaliser les habitants de ce secteur, des extensions limitées sont autorisées sur les bâtiments existants, avec dispositions volumétriques.

De même, seront autorisés les changements d'affectation des locaux existants, en particulier les anciennes granges qui pourront être transformées en gardant leur cachet d'origine (voir article 11).

Dans le cadre de la lutte contre l'extension du mitage, ces mesures applicables à la zone agricole ont pour but de ne pas permettre dans le futur la multiplication de nouveaux logements dans des territoires vastes, difficile à desservir, à déneiger et à sécuriser, et générant un coût et une responsabilité trop grands pour la collectivité.

Zone naturelle protégée N

Le classement en zone N traduit ici le caractère boisé, la richesse biologique ou la qualité esthétique des sites et des paysages.

L'inconstructibilité totale de ces espaces est de rigueur. Ne sont admis que les édifices de très faible volume indispensables à la gestion du site et de la forêt.

3. Prise en compte des préoccupations d'environnement

L'application des différentes options d'aménagement figurant au P.L.U. contribue d'une manière générale à l'amélioration de l'environnement urbain, à la préservation durable de l'environnement et du patrimoine sous ces différentes formes. En bref, la qualité du cadre de vie se trouve confortée par la mise en œuvre du présent document d'urbanisme.

Le tableau suivant fait ressortir les dispositions positives du P.L.U. sur l'évolution du site, de l'environnement urbain et naturel de la commune de Wasserbourg.

Objet	Dispositions du P.L.U.
Site urbain	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement du caractère groupé de l'urbanisation et de la centralité.- Mise en place d'un corps de règles qui tend à préserver les caractéristiques du tissu bâti.- Respect des coupures vertes et des espaces naturels imbriqués.- Mixité des fonctions autorisées, facteur de vitalité et de dynamique urbaine.
Espace agricole	<ul style="list-style-type: none">- Le P.L.U. garantit le potentiel de production et la vocation de la totalité de l'espace agricole.- Maintien de cet espace à l'écart de toute forme d'occupation et d'utilisation du sol de nature à compromettre la pérennité de l'activité agricole.- Mesures d'insertion imposées aux bâtiments agricoles.
Espaces boisés	<ul style="list-style-type: none">- Classement en zone N de la majeure partie des boisements.- N'y sont admises que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et à la mise en valeur de la forêt.- Application de l'article L.130-I aux espaces boisés soumis au régime forestier et aux bandes boisées d'accompagnement des cours d'eau.
Milieux remarquables	<ul style="list-style-type: none">- Classement en zones A et N des milieux remarquables d'altitude et du fond de vallée.- Préservation du potentiel faunistique et floristique de ces milieux.- Maintien d'un maillage de continuités naturelles reliant entre eux les milieux remarquables.- Mesures incitatives en faveur de la limitation de la circulation automobile sur les chemins accédant aux crêtes.
Prévention des risques	Interdiction de toute construction et tout remblaiement au sein de la zone inondable. Classement en zone N des pentes fortes surplombant les zones habitées. Limitation du risque de pollution des eaux par des dispositions relatives à l'assainissement.

Objet	Dispositions du P.L.U.
Nuisances	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction en toute zone de toute forme de nuisances susceptibles d'affecter le milieu naturel et de perturber les zones d'habitation. - Interdiction des dépôts, étangs et gravières en zone naturelle.
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la qualité paysagère par limitation de la progression de l'enveloppe urbanisée - Maintien d'une coupure verte entre le village et le Meierhof - Maintien d'un équilibre paysager entre espace ouvert et espace boisé confortant ainsi l'agriculture dans son rôle d'entretien de l'espace ouvert.
Economie et ressources locales	Mise en place de conditions favorables à l'exercice des activités liées à l'exploitation des richesses naturelles et compatibles avec leur préservation : sylviculture, agriculture, activités touristiques, tourisme vert.

Tableau de superficie des zones

Zones	Superficie approximative	
	Ha	%
Zones urbaines (U)	25,5	2,7
Zones agricoles (A)	456	48,1
- Aa	133	14,0
- A	323	34,1
Zones naturelles (N)	465,5	49,1
- Na	0,5	0,05
dont espaces boisés classés au titre de l'art. L 130-I du CU	323	34,1
Superficie totale de la commune	947	100